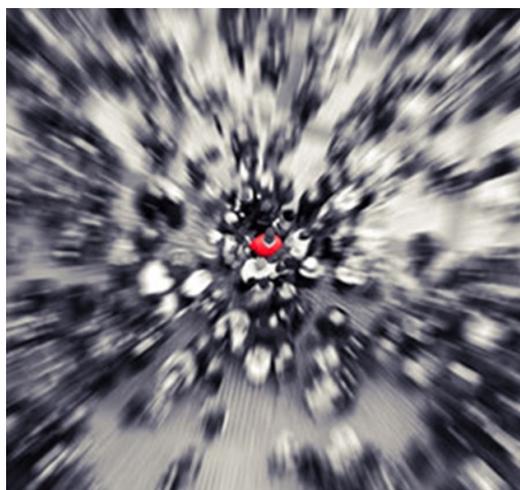


Jeunes vulnérables, conduites addictives et réduction des risques

**Une démarche participative de recherche
et d'expérimentations**



Pauline Alle, Nicolas Cerisier, Marie Guillet-Nicaisse, Beni Kamango, Rachida Lhail, Schady Maghoub, Coralie Morin, Claire Ollivier, Paul Roques et Fatoumata Traoré

Gregory Peroumal et Philippe Lagomanzini
Animation de la démarche et rédaction du rapport

Hélène Bézille
Accompagnement méthodologique

Drogues et Société
2022-2024

**Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé,
du Fonds de Lutte Contre les Addictions et de
l'Université Paris Est Créteil**

Sommaire

AVANT-PROPOS	
ZOOM SUR UN DISPOSITIF DE RECHERCHE-ACTION	2
INTRODUCTION	9
1. LA DEMARCHE ET SES DIFFERENTS MOMENTS : OBJECTIFS, METHODE ET « TATONNEMENTS »	16
2. UN ECLAIRAGE INATTENDU ET BIENVENU	23
3 DES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES A CONSIDERER	26
4. EXPERIMENTATIONS : CADRAGE ET HYPOTHESES	41
4.1. METTRE EN PLACE UN CO-ACCOMPAGNEMENT CONCRET, EN SITUATION, COLLECTIF ET INDIVIDUEL A DES FINS DE MEILLEURE CONNAISSANCE DE NOS PRATIQUES RESPECTIVES ET DE FACILITATION DU LIEN AVEC DES EQUIPES SPECIALISEES	45
4.2. ENGAGER UNE APPROCHE COLLECTIVE	46
4.3. FACILITER, MULTIPLIER LES OPPORTUNITES DE LIENS INDIVIDUALISES ; LA QUESTION DE L'ORIENTATION	48
5. RECIT DE QUELQUES EXPERIMENTATIONS ET PISTES DE MODELISATION	54
5.1 ATELIERS ACCUEILLANT DES JEUNES EN FORMATION AU « SOLEIL PLEIN L'ASSIETTE »	54
5.2. TAPAJ, CHANTIERS COLLECTIFS	73
5.3 FORMATION ET SOUTIEN A L'ELABORATION D'UN PROJET DE SEJOUR ESPOIR	97
CONCLUSION	116

Avant-propos d'Hélène Bezille¹

Zoom sur un dispositif de recherche-action

J'ai accompagné treize moments collectifs de rencontres mensuelles entre éducateurs et autres professionnels impliqués dans la prise en charge de jeunes consommateurs. Le partage d'expériences, la réflexion collective suscitée par ce partage ont pris la forme d'une recherche-action en trois temps : préparation, déroulement, « débriefing ». Ces rencontres ont été accueillies par Drogues et société, Association qui a développé des compétences très pointues sur ce sujet depuis de nombreuses années, et qui a partagé ses avancées à un niveau local et plus largement européen².

Revenons sur le déroulement de ces séances d'une teneur assez proche des « Groupes Balint ».

¹ Helene Bezille est psychologue clinicienne et psycho-sociologue (professeure émérite en Sciences de l'Education à l'université Paris-Est-Créteil UPEC). Ses travaux portent notamment sur les questions de formation des personnes en situation de vulnérabilité sociale (détenus, chômeurs longue-durée, en situation de marginalisation sociale...). Elle collabore de longue date avec Drogues et Société (notamment dans le cadre des programmes européens)

²cf. le programme EQUAL 2000-2005

Quelques sources d'étonnement

Un nombre significatif d'éducateurs engagés activement dans la recherche-action quitte son emploi au cours de cette même période. L'engagement de ces éducateurs s'inscrivait-il déjà dans un mouvement de recherche de réorientation ? Ou bien cette rupture est-elle un effet de l'engagement dans la recherche-action ? Ainsi, la participation de ces éducateurs aurait été un tremplin vers une réorientation professionnelle, ou vers des interrogations à un moment de remise en question de l'orientation de sa vie professionnelle qui pourrait se résumer ainsi : « qu'est-ce que je fais de ce qu'on a fait de moi ? ».

La participation à ce groupe aura peut-être favorisé un mouvement de transformation des représentations relatives à leurs attentes professionnelles. Plus globalement ces séances auront pu avoir des effets « auto » et « écoformateurs ».

Plus largement, ces séances ont pu être pour certains des moments propices à des transformations des représentations de leur activité, mais aussi des représentations des usagers, de leurs besoins, des formes d'accompagnement envisageables. Ces apprentissages informels ont pu se développer dans une tension plus ou moins affirmée des représentations des uns et des autres. À noter enfin : les échanges au sein du groupe ont fait une large place au sentiment d'absence de soutien de la part de la hiérarchie quand celle-ci est sollicitée, au sentiment de devoir se débrouiller seuls.

Zoom sur la recherche-action : de quoi parle-t-on ?

La définition que nous avons proposée comme repère dans la Convention signée avec l'UPEC est la suivante : *La recherche action désigne une forme de recherche qui accompagne les expérimentations sociales, pédagogiques, éducatives menées « sur le terrain », en associant l'ensemble des acteurs concernés, dans une démarche contractualisée.* Cette contractualisation porte en particulier sur *la définition des objectifs, des choix méthodologiques, jusqu'à la production et aux bénéfices des résultats.*

- C'est une forme collaborative de recherche
- Elle se distingue des habitudes de travail en usage dans la recherche dite « standard » dans les Sciences sociales, habitudes qui s'inscrivent dans un schéma triangulaire construit autour de trois pôles : 1/ les commanditaires et leurs institutions, organisations ; 2/ le « terrain » lieu d'observation ; 3/ les chercheurs et leur Laboratoire de recherche

Dans la présente démarche de recherche-action, l'objectif a été de porter une attention particulière aux témoignages des éducateurs, témoins et accompagnateurs de jeunes consommateurs.

L'éthique en pratique : premier regard

Les questions d'éthique de la recherche relèvent encore d'un domaine de faible visibilité dans la recherche en sciences de l'éducation. Le développement de l'intérêt porté à la recherche-action constitue une réponse à ces questionnements, à ce souci éthique.

Le titre de ce chapitre annonce d'emblée notre intention d'éviter l'écueil du discours général sur l'éthique et de nous intéresser à l'éthique « en pratique ». Une question en sous-titre de cette contribution pourrait être : *les savoirs du terrain, par qui, pour qui, au service de quoi ?* Notre propos est donc de regarder de plus près les questions éthiques qui se posent concrètement à l'occasion de la recherche de terrain.

Dans ce cadre, le chercheur se pose la question de l'usage qui peut être fait des résultats de ses travaux.

Le « souci éthique » s'impose également au chercheur quand il est confronté aux résistances des acteurs du « terrain » sollicités pour participer à la recherche en livrant leur témoignage.

Les professionnels de terrain refusent peut-être aujourd'hui plus qu'hier le rôle de « producteurs de données » pour les chercheurs et commanditaires. Le modèle de recherche « standard », de référence soulève des questions d'ordre éthique.

J'ai choisi de proposer des références complémentaires reprises de mes écrits qui développent différentes parties de ce court texte sans l'alourdir

(Bezille, 2000, 1985) De l'usage du témoignage dans la recherche en Sciences Sociales. Dans J. Feldman et R. Köhn (Coords) *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : dilemmes*, Paris, L'harmattan, 201-222.

« L'entretien de recherche a longtemps été considéré comme une simple technique propre aux approches qualitatives, dont la pertinence devait être discutée d'un point de vue épistémologique uniquement. »

Ce point de vue peut donner lieu à un ensemble de critiques qui s'appuient sur des arguments d'ordre éthique. Ce type de démarche n'assigne-t-il pas la personne interviewée à un statut de « source de données » à « extraire », à « exploiter », à « traiter » dans une opération de « réduction des données », de « saucissonnage » du récit (...). La critique porte sur le fait que le témoignage est plus qu'un simple outil de « recueil de données » parmi d'autres. Elle porte aussi sur le « mauvais traitement » dont la parole de l'interviewé est l'objet, sur la violence symbolique qui s'exerce sur celui-ci.

Dans ce contexte, la « recherche-action peut apparaître comme un compromis éthiquement satisfaisant dans la mesure où elle s'efforce d'instaurer une dynamique de communication « triangulaire » commanditaires/chercheurs/éducateurs, et, dans la mesure du possible, d'y inclure celles et ceux qui sont le plus directement concernés par cette politique de réduction des risques. Parmi les obstacles à dépasser dans cette collaboration, il y a notamment les hiérarchies implicites ; institutionnelles, culturelles, hiérarchies des compétences, des savoirs, des formes de légitimité. Ces moments du lundi matin ont ouvert un espace de médiation, de partage, protégé, créatif, très productif.

La mise en commun entre éducateurs d'expériences ayant pu être problématiques a nourri la réflexion de chacun et réconforté les uns et les autres. Cette participation a pu pour certains également, renouveler une confiance dans ses pratiques et contribuer à les enrichir. Enrichissement bienvenu pour certains qui confient souffrir d'une certaine solitude au sein de leur équipe, ou dans la relation à leur hiérarchie.

L'idée de décroisement et de partage portée par la recherche-action, est donc particulièrement bienvenue : partage d'expérience, partage de la réflexion, partage des émotions parfois quand les faits décrits, longtemps gardés pour soi, sont difficiles à porter. Il est important de souligner ici la densité de ces moments de partage, leur richesse.

Mais aussi, pour les mêmes raisons sans doute, leur fragilité. Les questions sont nombreuses³.

Soulignons enfin que l'intérêt de la démarche de recherche-action réside aussi dans le potentiel de créativité qu'elle porte, ce dont témoignent les solutions qui émergent de ce travail collectif pour atténuer ces tensions.

Les prolongements possibles de cette exploration

Cette approche par la recherche-action collective peut trouver un bon complément dans des approches individualisées, par exemple sur le modèle du récit d'apprentissages qui peut porter sur l'histoire des apprentissages plus ou moins formels faits tout au long de sa vie par la personne qui s'y prête (et notamment, les expériences de survie souvent traversées par les usagers de drogues)⁴.

A noter enfin les ressources que constituent les biographies collectives (familiales, professionnelles, etc.) pour identifier les potentialités des apprentissages informels produits de façon largement inconsciente.

³ Développements : Bezille, H., 2014, Dilemmes éthiques et stratégies de recherche en éducation et formation, dans Beauvais, M., Haudiquet, A., Micell, P., *Éthique et formation*, pp. 111-130.

⁴ Bezille, H. (2006) Témoignage et travail sur les représentations dans Bezille, H. & Courtois, B. (Coords.) *Penser la relation Expérience-Formation*. Lyon, *Chronique sociale*

Introduction

Quelques mots tout d'abord sur l'association Drogues et Société.

Du fait de son fort ancrage sur le territoire, en lien à son histoire et aux conventions passées avec les Villes de Créteil, Maisons-Alfort, Bonneuil, Grand Paris Sud Est Avenir et le Département du Val-de-Marne, l'association a toujours inscrit son approche des addictions dans une perspective de globalité et de transversalité. Ceci a impliqué de considérer l'ensemble des difficultés d'éducation, d'insertion, de logement rencontrées par les publics consommateurs les plus vulnérables, souvent issus de quartiers sensibles ou de parcours de vie chaotique. Cela a également impliqué de considérer les difficultés rencontrées par les acteurs sociaux face à ces publics et de rechercher avec eux les solutions à mettre en œuvre en termes de formation, de partenariat ou de nouvelles pratiques. C'est ainsi qu'un travail important a été réalisé dans le cadre de programmes et de partenariats européens avec différents champs professionnels, notamment celui de l'animation socio-culturelle et celui de l'insertion professionnelle. Ces travaux ont été l'objet de différentes publications.⁵

⁵« Insertion sociale et par l'emploi des usagers de drogues. Recommandations pour un accompagnement individuel et collectif », Drogues et Société (sous l'égide de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie et de la Direction Générale de la Cohésion Sociale), 2011

« Insertion et accès à l'emploi de publics toxicodépendants. Analyse d'un programme transnational », Maguet O., Calderon C., EQUAL-FSE, Drogues et Société. 2011.

Une exploration - expérimentation initiée depuis 2020 dans le champ de l'éducation spécialisée.

Un premier diagnostic tentant d'établir ce qu'il en était de l'impact des conduites addictives sur les pratiques éducatives auprès de jeunes vulnérables a été réalisé en 2021. Une dizaine d'équipes intervenant sur le Val-de-Marne au sein de clubs de prévention et de centres de jour ou de structures résidentielles accueillant des mineurs ou des jeunes majeurs, sur orientation de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, y ont été associées. Au total, 137 professionnels ont été rencontrés, pour certains plusieurs fois, afin d'approfondir ou de préciser certains constats. Les rencontres n'ont pas toutes été planifiées sur le même mode ou sur le même format, mais toujours en lien aux possibilités et aux disponibilités des équipes. C'est ainsi que des directeurs, des chefs de services, des psychologues et essentiellement des éducateurs ont pu être entendus dans le cadre d'entretiens individuels ou de focus groupes réunissant de 4 à 10 personnes.

Visa 94, la Maison de l'Adolescent et Drogues et Société ont été les co-porteurs de ce diagnostic, première phase d'un projet soutenu par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et financé dans le cadre du Fonds de lutte contre les addictions. Y ont

« Prévention des conduites à risques et nouvelles professionnalités : Actes de la conférence de résultats », décembre 2006, EQUAL-FSE, Drogues et Société.

contribué les équipes des Apprentis d'Auteuil (Créteil), de l'ARILE (Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi), de l'ACP (Association Champigny Prévention), d'Emmaüs Synergie, des Centres de Jour Espoir (Créteil et Alfortville), de France Terre d'Asile (Créteil), de Pluriels 94 (Créteil, Bonneuil, Maisons-Alfort et Villeneuve Saint-Georges), de l'Unité Educative de Milieu Ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Créteil), de Valpré et de la Villa Préaut.

Le 11 février 2022, un séminaire (en visioconférence, du fait de la crise sanitaire) réunissant une soixantaine de participants a permis de présenter les résultats observés.

Les freins identifiés

Plusieurs éducateurs ainsi que d'autres professionnels ont évoqué leurs difficultés à parler des consommations avec leurs publics : en ont-ils la légitimité ? Comment faire face au déni ? Ou encore à la réponse souvent entendue « Ne t'inquiète pas, je gère ! » ; a contrario, il peut y avoir un certain malaise à l'idée de susciter des confidences face auxquelles il ne serait pas aisé de se positionner. Le règlement et la loi interdisant les consommations ne facilitent pas non plus le dialogue. Ces difficultés sont généralement accrues par la dimension collective de l'accompagnement et la peur de tout prosélytisme, en centre de jour ou en structure avec hébergement. Mais paradoxalement, ne pas en parler pourrait aussi conduire de nouveaux publics à consommer lorsqu'ils intègrent des

groupes où il y a des consommateurs. En parler ou ne pas en parler finissent par constituer des terrains tout aussi glissants. Le dilemme est donc très inconfortable pour les éducateurs.

- Le rappel au règlement et à la loi, tout autant, bien souvent, que le recours à la hiérarchie sont perçus comme ne s'adaptant pas à la réalité, voire comme étant susceptibles de renforcer la stigmatisation et l'exclusion. Réduire l'intervention éducative à ces seuls rappels risque de réduire tout autant la visibilité des consommations et d'en accroître les risques.
- Nous avons constaté un fort consensus quant à un besoin d'information sur les drogues, leurs effets et les risques liés à leurs usages. Plusieurs intervenants affirment vouloir s'inscrire dans une perspective d'accompagnement et d'aide à la régulation des consommations. Mais ils évoquent aussi le manque de débat au sein des équipes ainsi que le peu de cadrage institutionnel autour de ces questions, ce qui les renvoie parfois à un fort sentiment d'isolement.

Une difficulté particulière : comment se saisir des apports des structures spécialisées ?

Ce que ces structures peuvent proposer en termes d'accompagnement médico-social n'est pas vraiment connu par les équipes que nous avons rencontrées. Les représentations qu'en

ont les professionnels s'inscrivent souvent davantage en lien à un projet d'abstinence qu'à une approche globale et de réduction des risques. Lors du séminaire, nous nous sommes également questionnés sur ce qui, du côté des dispositifs d'addictologie, peut faire frein à la mise en place de collaborations avec les équipes éducatives et plus largement d'ailleurs avec l'ensemble des acteurs sociaux. Ces dispositifs ont été historiquement basés sur le projet d'abstinence et la motivation du sujet à changer. Le public doit s'inscrire volontairement dans un projet de soin. Les intervenants peuvent donc en conséquence avoir une difficulté à considérer les demandes des acteurs sociaux accompagnant des publics consommateurs. Mais de ce fait, les ressources que pourraient mobiliser ces acteurs ne sont pas considérées, alors qu'elles pourraient contribuer à la construction de réponses concertées et mieux ajustées, en termes d'accompagnement ou de soutien.

Enfin, la résistance des jeunes à toute orientation constitue un obstacle souvent majeur. Le refus de recourir à une réponse spécialisée est à relier à la méconnaissance de ce qui pourrait leur être proposé, non pas en termes de sevrage, mais en termes d'information, d'aide à l'évaluation de l'impact des consommations et des risques associés et, si nécessaire, à la régulation des consommations.

Le défi à relever

Voici donc brièvement présentées l'ensemble des problématiques auxquelles nous devons nous confronter lors de la seconde phase du projet. Nous disposons, pour éclairer notre démarche,

d'expériences partagées avec des équipes éducatives, au fil de cette phase de diagnostic, autour de temps d'atelier et de chantiers TAPAJ co-encadrés, mais aussi autour de l'accompagnement conjoint de jeunes consommateurs.

Il est ici essentiel de préciser que nous parlons essentiellement de consommations de cannabis pouvant être ou non associées à des consommations d'alcool et de médicaments détournés.

Nous commençons donc à entrevoir comment certains des freins évoqués pourraient être levés. Notre réflexion pouvait se centrer autour de la problématique exposée par Charlène Charles⁶. Le mandat, tant professionnel que politique, des intervenants du champ de la protection de l'enfance et de la jeunesse s'inscrit dans un objectif d'éducation et d'insertion. Les objectifs de transformation et d'adaptation sociale doivent souvent être temporairement suspendus dans une approche de réduction des risques au profit d'un accompagnement inconditionnel du sujet, au fil des aléas de son parcours. Marc Henri Soulet (2014)⁷ témoigne avec justesse et sensibilité du renoncement à ces perspectives de mouvement pour le professionnel comme de véritables « épreuves de professionnalité ». Souvent la question de la prise de risque par les enfants eux-mêmes est une question qui vient révéler

⁶ Charlène Charles, sociologue et maître de conférence (Université Paris-Est-Créteil) et Livia Velpy (Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 8 et au CERMES), « Des mandats en tension entre la réduction des risques et l'aide sociale à l'enfance incompatibles », Contribution au diagnostic « Jeunes vulnérables, pratiques éducatives et réduction des risques », 2022.

⁷ Marc-Henry Soulet « Les transformation de l'intervention dans le champ de la toxicodépendance » Sociographe, n°25, p.311, 2014.

l'impuissance des professionnels et les percuter dans leur mission de protection, de sécurité. Le projet vient interroger cette frontière, tout particulièrement avec des « jeunes vulnérables » dont il s'agit de ne pas oublier la vulnérabilité en ne recourant qu'à une injonction d'autonomie. Serait-il au contraire possible d'accepter une part de mise en danger de ces mineurs, ce qui semble s'opposer au principe même de protection, pour avancer « pas à pas », dans une perspective de réduction des consommations et des risques encourus ? Une dynamique de « déplacements progressifs », à la fois dans la posture professionnelle et dans les objectifs éducatifs avait à ce propos été évoquée par un responsable de structure résidentielle.

Il s'agissait aussi de parvenir à appréhender ce que cette approche permet en termes de faire avec le sujet et sa réalité, de prendre soin et de renforcement de la capacité à faire des choix conscients. C'est le défi que nous devons tenter de relever collectivement.

1. La démarche et ses différents moments : objectifs, méthode et « tâtonnements »

L'objectif de la seconde phase du projet (2022-2023) était double :

- Expérimenter de nouvelles collaborations entre équipes spécialisées en addictologie et équipes éducatives ;
- Repérer plus précisément, analyser et valoriser les savoir-faire mis en œuvre dans le champ éducatif pour l'accompagnement de mineurs et jeunes majeurs vulnérables, dans une logique de capitalisation, de meilleure appropriation par les éducateurs de compétences issues de la réduction des risques et de production de recommandations.

Il nous fallait articuler différentes dimensions d'action, de réflexion et de production. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de la méthode de recherche-action qui, comme la définissent Hugon et Seibel⁸, consiste en « une action délibérée de transformation de la réalité et de production de connaissances concernant ces transformations »

Hélène Bézille⁹ a ainsi décrit certaines caractéristiques de cette méthode :

⁸Marie-Anne Hugon, Claude Seibel, Institut national de recherche pédagogique, « Recherches impliquées-recherches action, le cas de l'éducation », De Boeck-Wesmael SA (1988)

- Une modalité de l'intervention qui vise à accompagner le changement ou à en évaluer les effets ; la recherche-action accompagne la transformation des pratiques ;
- Elle peut prendre la forme d'une expérimentation de terrain ;
- Elle permet de comprendre les processus qui organisent l'action ; en transformant une situation, on peut en analyser certains aspects ;
- Elle se caractérise par la participation active, selon des modalités diverses, des acteurs de terrain au processus de recherche et à ses bénéficiaires ;
- Elle est également formative pour les professionnels qui s'y engagent dans la mesure où ils prennent leurs pratiques comme objet d'observation et d'évaluation.

Notre choix méthodologique arrêté, Nous avons sollicité Hélène Bézille, pour l'accompagnement de la démarche. Une convention a été signée entre l'UPEC et Drogues et Société, convention qui précise ce cadre qui prévoit différentes formes de restitution dont notamment une journée de séminaire qui pourrait se tenir fin 2023. L'ensemble des participants à la phase de diagnostic a ensuite été informé de l'engagement de cette nouvelle phase du projet et invité à s'y engager. Une vingtaine de professionnels ont répondu positivement. C'est à ce moment que l'équipe et la direction de Visa 94 nous ont fait part de leur décision de privilégier un nouvel axe de développement du projet avec la création d'une unité d'accueil pour jeunes consommateurs. Il est possible que le fait que Drogues et Société dispose déjà d'une unité d'accueil avec la Consultation Jeunes Consommateurs ait impacté notre perception des

problèmes à traiter. Les résultats du diagnostic imposaient que nous continuions à avancer vers de nouvelles pratiques de collaboration avec les équipes éducatives.

La recherche-action s'est engagée en juin 2022. Le cadre ainsi qu'un certain nombre de conditions ont été précisés ou collectivement définis :

L'accompagnement méthodologique assuré par Hélène Bézille avait pour finalité de prévenir les dérives et de favoriser les médiations entre différents points de vue ; ainsi, il serait essentiel d'éviter les risques de « hiérarchisation » des savoirs entre professionnels de statuts différents.

Les savoirs et savoir-faire des équipes éducatives devront constituer l'un des ancrages essentiels de la démarche et devront pouvoir impliquer le questionnement des pratiques professionnelles et/ou institutionnelles du champ de l'addictologie :

- Les professionnels présents ne le seraient pas au titre de la représentation de leur structure, mais au titre de leur propre pratique professionnelle.
- L'anonymat tant des professionnels que de leur structure serait garanti. L'expression serait libre.
- Les résultats des travaux (compte-rendu de séances, retranscription de récits ou d'entretiens, etc.) appartiendraient à l'ensemble du groupe et ne pourraient être diffusés sans son accord.
- Il était demandé à chacun de participer régulièrement aux séances qui seraient fixées à partir d'un calendrier semestriel, chaque premier lundi du mois et sur une durée de deux heures ; de contribuer également à la réalisation de compte-rendu ou à la production de notes de synthèse.

Ce cadre devant favoriser, dans une logique de « work in progress » :

- La traçabilité de la démarche, son appropriation par l'ensemble des participants et la capitalisation collective de ses résultats, ainsi que son éventuel transfert,
- L'enrichissement mutuel de chacun des participants par le partage d'expériences différentes,
- L'association ponctuelle de décideurs dans une perspective de valorisation des résultats observés et d'impact sur les politiques publiques,

Treize éducateurs, trois psychologues et trois chefs de service éducatif ont constitué le groupe de recherche-action. Un turn-over très important a été constaté : neuf personnes ont en effet quitté leurs fonctions au cours de l'année. Nous pouvons supposer, comme il l'est souligné en avant-propos, que l'adhésion au projet s'inscrivait à un moment réflexif sur leur métier et leurs pratiques. Plusieurs d'entre eux ont néanmoins maintenu un lien avec nous.

A plusieurs reprises, en fonction des thématiques traitées, la psychologue et l'infirmier de la Consultation Jeunes Consommateurs ainsi qu'un éducateur du centre de soins ont été associés aux travaux.

Lors de l'une de nos dernières sessions, les Directions Territoriales de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de l'Agence Régionale de Santé ont été invitées à un moment de restitution. Nous verrons que les avancées de la réflexion imposaient que les éducateurs

puissent exprimer les difficultés qu'ils rencontraient pour la mise en place de réponses adaptées aux besoins de leurs publics.

Quatorze sessions ont été tenues, avec une participation moyenne d'une dizaine de personnes. La démarche a été animée par Gregory Peroumal et Philippe Lagomanzini, avec le soutien accompagnant et régulateur d'Hélène Bézille. Certaines des thématiques traitées ont émergé spontanément à partir de récits d'expériences des participants : c'est le cas de questionnements relatifs à la dimension institutionnelle, à l'approche selon le genre, à l'articulation du concept de réduction des risques aux missions éducatives. D'autres ont été soulevées par les animateurs à partir d'une relecture des résultats du diagnostic : c'est notamment le cas de la possible dimension collective des réponses à construire en direction des publics, des notions de secret professionnel et secret partagé et de la traçabilité des suivis éducatifs.

Un compte-rendu des contenus travaillés était communiqué pour corrections, ajouts ou ajustements après chaque séance. Il était discuté et validé collectivement lors de la séance suivante.

Le binôme d'animation a aussi eu pour fonction, notamment dans le cadre de temps de debriefing avec Hélène Bézille, d'envisager éventuellement et de soumettre aux participants les lignes de réflexion à approfondir ou les ajustements méthodologiques à opérer.

C'est ainsi que nous avons rapidement décidé de réaliser des entretiens individuels qualitatifs et semi-directifs afin de pouvoir mieux explorer certains points de vue et positionnements professionnels des participants à la recherche ; le temps des

regroupements mensuels étant souvent contraint et la parole parfois plus difficile en groupe. Quelques éducateurs non associés directement aux temps de la recherche mais impliqués dans le cadre d'expérimentations liées au projet ont également été entendus. L'ensemble de ces entretiens, retranscrits intégralement ont été soumis à validation des interviewés avant d'être diffusés au groupe. Un total de 9 entretiens a été réalisé avec 7 professionnels participant aux sessions de recherche et 2 professionnels participant aux expérimentations.

Il est enfin apparu évident de devoir nous intéresser au regard des jeunes et à ce qu'ils pouvaient nous dire de leur expérience et de leurs attentes. Les divergences de points de vue des intervenants sociaux impactaient probablement leurs comportements : entre recherche de « complicité » et esquive, entre provocation et dissimulation. Les jeunes disposent de compétences à valoriser autour des questions de consommations ; s'ils se placent souvent en porte-à-faux du regard porté sur eux par les adultes, les stratégies qu'ils mettent en place n'en restent probablement pas moins significatives et réfléchies. En tant que bénéficiaires ciblés par le projet, il était cohérent et nécessaire de les associer à la démarche d'évaluation participative.

Nous souhaitons aborder avec eux un certain nombre d'aspects : Que disent-ils de leurs consommations lorsqu'ils en parlent ? A quel point l'appréhension, presque unilatéralement centrée sur une approche répressive de ces consommations par le monde adulte, structure-t-elle leurs discours ? Quelle valeur accordent-ils à la parole des adultes et des professionnels ? Ont-ils le sentiment d'avoir, au moins globalement, des interlocuteurs attentifs et

pertinents ? Y aurait-t-il, selon eux, autre chose à penser en termes d'accompagnement ou d'appréhension de cette problématique ? Un guide d'entretien qualitatif et non-directif a été construit à partir de ces questions.

Nous espérons pouvoir l'utiliser au cours des prolongements programmés de notre démarche.

2. Un éclairage inattendu et bienvenu

Nous étions sur le point de relire et assembler compte-rendu, analyses, retranscriptions de séances de travail et de témoignages en vue de les analyser et d'en extraire différentes préconisations visant à améliorer l'accompagnement de jeunes adultes et de mineurs consommateurs de substances psychoactives.

Nous avons à maintes reprises parcouru les pages de différents moteurs de recherche à partir des mots-clés « pratiques éducatives », « conduites addictives » et « réduction des risques ». Nous n'avons pas trouvé d'étude française sur ces questions ; nous avons pu consulter quelques travaux universitaires réalisés notamment au Portugal¹⁰ et au Canada¹¹,

Nous avons alors eu connaissance des recommandations de bonnes pratiques professionnelles qui venaient d'être publiées par la Haute Autorité de Santé¹².

¹⁰ Gabriela Almeida Pinto da Silva, Catarina Pinto Pêreira et Maria Sofia de Sousa Pinto, « Les drogues sont un tabou » : une étude qualitative et rétrospective sur le rôle des stratégies d'éducation et de réduction des risques associés à l'usage de substances psychoactives avant l'âge de 18 ans », Harm Reduction Journal, 2021.

¹¹ Emily K.Jenkins, Allie Slemon et Rebecca J.Haines, « Developing harm reduction in the context of youth substance use : insights from a multi-site qualitative analysis of young people's harm minimization strategies », Harm reduction Journal, 2017.

¹² « Recommandation ; Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages (RdRD) dans les ESSMS, Secteur de la protection de l'enfance », Haute Autorité de Santé, 2023.

Ce rapport confirme que l'état des connaissances est insuffisant : « Les recherches récentes concernant les conduites addictives des enfants et jeunes majeurs accompagnés par les établissements et services de la protection de l'enfance sont rares, voire inexistantes. À ce jour, il n'existe aucune étude épidémiologique française analysant la situation de ces personnes. ». Il signale également que « La rareté des références et recherches issues des sciences médicales et sociales laisse le champ libre à diverses propositions d'interventions dans les ESSMS qui ne sont pas toujours étayées. », ce que confirment de nombreux matériaux recueillis au fil de notre démarche.

Une recommandation nous semble devoir ouvrir enfin de nouvelles perspectives pour le champ éducatif. Les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux sont invités à mettre en place « des modalités de sécurisation des consommations afin de limiter les risques et les dommages pour les enfants et jeunes majeurs qui ne veulent pas ou ne peuvent pas s'arrêter de consommer ».

La quasi-totalité des chapitres du rapport de la Haute Autorité de Santé étaye, éclaire et recoupe par ailleurs parfaitement les axes sur lesquels notre réflexion collective a cheminé ou s'est heurtée au long de toute une année.

Il nous apparaît cependant clairement que les recommandations contenues dans ce rapport ne pourront être mises en œuvre par les acteurs concernés que sous certaines conditions. Il s'agit notamment que les équipes éducatives puissent s'approprier ce qui les fonde et que leurs postures professionnelles ne relèvent plus seulement de positionnements personnels mais d'un cadre institutionnel clair et contenant.

Les politiques publiques de réduction des risques initiées à la fin des années 80 ont permis de faire face à l'exclusion et à l'épidémie de sida auxquelles étaient confrontés les usagers d'opiacés. Au début des années 2000, Nicole Maestracci, alors présidente de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies, a courageusement tenté de faire entendre aux adultes et aux professionnels en charge de la jeunesse qu'il s'agirait désormais de considérer objectivement la réalité des usages et de viser à prévenir les abus et les mésusages¹³. Cet appel n'a malheureusement été que bien peu entendu. C'est cependant à cette époque qu'ont été créées les Consultations Jeunes Consommateurs. Elles peuvent recevoir des mineurs et jeunes majeurs sur orientation de services éducatifs, mais elles disposent généralement de peu de capacités à s'inscrire dans un travail en réseau.

Il s'agit donc de valoriser l'existant, le formaliser et construire des réponses concrètes pour l'accompagnement d'adolescents et de jeunes qui ont vu leur consommation de produits psychoactifs se transformer en une forme d'automédication pour supporter leur propre vulnérabilité et qui se voient confrontés au silence assourdissant des adultes et des institutions

¹³ « Drogues : Savoir plus, risquer moins », Comité Français d'Education à la Santé et Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies, juillet 2000.

3 Des dynamiques institutionnelles à considérer

Forts de notre volonté de multiplier les expérimentations dont nous pourrions tirer des enseignements, nous pensions pouvoir laisser de côté la dimension institutionnelle.

Lors d'un moment de bilan, nous avons d'ailleurs proposé au groupe de recherche-action de recentrer le débat et de le limiter à ce qui pouvait être travaillé dans le cadre de leur activité et de nos collaborations. Nous n'avons absolument pas pu tenir cette position, les dimensions structurelles liées au cadre institutionnel, à la hiérarchie et au travail en équipe s'avérant trop prégnantes. Il apparaissait que les freins à un accompagnement adapté de jeunes présentant des conduites addictives relevaient davantage peut-être du cadre institutionnel que des pratiques professionnelles.

Nous ne pouvons évidemment pas prétendre que les situations décrites ici constituent une réalité homogène. Il pourrait d'ailleurs s'agir simplement de lignes de tension entre professionnels de terrain et institutions, d'absence de relation ou bien encore de certaines méconnaissances des pratiques de chacun. A contrario, nous avons observé et décrit dans le chapitre qui suivra ce que certains professionnels ont mis en œuvre avec le soutien de leur hiérarchie, en termes de bonnes pratiques, voire d'innovations.

Mais les témoignages de dysfonctionnements que nous avons pu recueillir impliquaient d'associer l'ensemble des acteurs concernés

et en particulier les décideurs à une démarche de clarification des modalités de gestion des conduites addictives, tant en termes d'objectifs éducatifs et de méthode que de guidance des professionnels.

Une culture tacite du silence

Nous avons été amenés à explorer, collectivement et au fil de l'ensemble de nos séances, ce qu'il en était des communications autour des conduites addictives.

Il apparaît qu'entre les éducateurs et au sein d'une même équipe, des échanges peuvent avoir lieu ; ils sont dépendants de sensibilités généralement similaires ou parfois opposées, a propos de la prise en charge d'un jeune ou de l'approche d'un groupe. Ces échanges n'ouvrent que rarement à une réflexion d'équipe. Certains éducateurs ont bénéficié de formations pouvant modifier leur propre appréhension de la problématique, sans que pour autant les pratiques au sein de leur équipe aient pu être repensées ou questionnées. Il est de même généralement inenvisageable que l'expérience de consommation de certains professionnels puisse être source de débat et de réflexion.

A l'intérieur du service, qu'est-ce qu'on communique ou non à ses collègues ? Les positionnements flous induisent de la stratégie, de l'adaptation, du secret entre collègues, ce qui peut être très délétère par rapport aux missions d'accompagnement.

L'une des situations éducatives les plus fréquemment débattues lors de nos sessions de travail est vécue de façon quasiment quotidienne par les éducateurs de clubs de prévention :

« Est-ce que sur le quartier, dans un travail de rue, on reste avec un jeune qui fume ou qui roule un joint ? Ou est-ce qu'on ne reste pas ? ».

Certains professionnels affirment rester. D'autres craignent que *« cela crée de la disparité au sein des équipes »*, mettant ainsi à mal la cohérence de l'équipe fondée sur l'interdit. Une éducatrice se souvient que sa directrice disait : *« Si tu leur parles, c'est que tu cautionnes »*.

De multiples enjeux ont été considérés à partir de différentes anecdotes, révélant souvent de nombreuses inquiétudes :

« Est-ce que si je reste je cautionne vraiment ? Et si je ferme les yeux, est-ce que je ne cautionne pas aussi ? » ;

« Et si je reste, quel sera le regard des voisins, des parents, des forces de l'ordre, des élus, des partenaires ? » ;

« Comment je peux être légitime dans le discours que je tiendrai avec le jeune ? Quel discours lui tenir ? Rappel de l'interdit, des risques pour la santé ? » ;

Et ne pas lui parler ne pourrait-il pas être assimilé à une forme d'abandon, d'indifférence ou de renoncement à intervenir ?

Cette situation qui peut sembler être à chaque fois identique recouvre en fait de multiples réalités. Elle suscite beaucoup de questions pour les éducateurs, mais il s'agit souvent de questions passées sous silence, en équipe ou avec les chefs de service.

Or, il s'agirait de pouvoir collectivement objectiver, avec le soutien de l'institution, ce qui peut à chaque fois se jouer, afin que chaque éducateur puisse, librement et de façon réfléchie, s'autoriser à décider ce qu'il est préférable de faire :

« Tout est différent selon les situations, le jeune, le moment... Un jeune en pleurs que j'écoute et qui commence à fumer devant moi, évidemment que je n'arrête pas de l'écouter ! ».

Tout comme il peut être tout à fait pertinent d'aller discuter avec un jeune en train de fumer au bas d'un immeuble, alors qu'on l'a toujours connu comme non-consommateur.

« Tous les jours nous voyons cela, sans que cela soit travaillé ou même évoqué sur une dimension institutionnelle ».

« Nous en tant qu'éducateurs de rue on doit aller vers et chez eux ; ce sont nos missions. Sauf que, chez eux, ils consomment. Et nous comment on se place par rapport à ça entre je dois y aller, mais en même temps pas quand ils consomment, donc je fais quoi ? ».

« Est-ce qu'on entre sur un point de deal ? Faire de la prévention en cité, c'est devoir composer avec ces problématiques-là, sinon on n'a plus pour public que les petits qui jouent au ballon ».

En ce qui concerne les modalités d'échanges entre les éducateurs et leurs chefs de service autour de ces questions, la réalité semble tout autant complexe. Il est apparu que :

« Les problèmes de consommation peuvent ne pas être remontés aux responsables hiérarchiques ».

Une éducatrice nous affirme que :

« Ces situations sont rarement parlées avec la hiérarchie, j'ai l'impression qu'ils préfèrent ne pas savoir ».

Garants du cadre institutionnel, les chefs de service peuvent ainsi être mis en retrait de la pratique éducative qui nécessite

« Stratégies et ajustements entre cadre légal et accompagnement pragmatique des jeunes ».

L'un d'entre eux nous a confirmé que cette culture tacite du non-dit ou du silence s'appliquait également dans le lien avec leur propre hiérarchie : *« Il n'est pas rare que certaines prises de risques à la frontière de la légalité, voire totalement illégales, ne soient pas remontées non plus aux tutelles par le chef de service ».*

Malaise et sentiment de flou se retrouveraient également au sein de la hiérarchie, chez les chefs de service. Eux aussi devraient pouvoir s'inscrire dans la boucle de la réflexion.

« Ce qui ressort beaucoup de cette recherche-action, c'est que les questionnements sont présents, dans plein de situations, au quotidien, de la part des jeunes mais aussi de la part des équipes. Et les équipes de cadres effectivement peuvent être aussi dans un certain malaise vis-à-vis de ces sujets, ce qui crée une espèce de flou dans lequel les éducateurs bricolent. Et c'est ce qu'a révélé cet espace de travail : la nécessité d'échanger pour essayer de trouver une posture dans laquelle les éducateurs se sentent à l'aise. Mais je dirais aussi les cadres. Parce que s'il n'y a pas aujourd'hui de cadre institutionnel précis, toujours très évident en tout cas, c'est aussi parce qu'il y a cette espèce de flou qui nécessite de les mettre

au travail. Et c'est là où les spécialistes ont peut-être un rôle ; c'est de rendre les équipes éducatives légitimes, assez pour qu'elles se sentent en mesure de traiter ces questions-là ».

Des éducateurs perçoivent ce fait comme relevant d'une « politique du parapluie » et du refus institutionnel d'une possibilité de leur implication sur la question des consommations. L'un d'entre eux illustre ce point par l'annulation d'un temps d'information sur les risques liés au protoxyde d'azote : « *Ce n'est pas à vous de faire ça !* », lui a-t-on dit. Ce refus institutionnel semble généralement s'apparenter à une règle qui serait convenue entre hiérarchie et tutelles. La question serait de savoir si cette règle a été l'objet d'une note officielle de référence. Il semble que non ; mais il serait tout de même entendu toujours tacitement que les professionnels y adhèrent, du fait évident par lui-même de l'interdit légal pesant sur les usages de drogues.

Cela encourage la création d'une véritable culture du tabou dans laquelle des pans entiers de la prise en charge d'un jeune suivi peuvent être soit cachés, tus ou éludés selon l'interlocuteur.

L'important serait de ne pas dire, et de contribuer ainsi à maintenir la loi de l'Omerta. Ne pas dire peut-être ce qui se passe dans les murs du service, ne pas dire ce qu'on ne parvient pas à gérer. Tout cela ne peut être que très insécurisant, voire anxiogène, tant pour les professionnels que leurs chefs de service, les conduisant à recourir à des stratégies définies à partir de choix personnels, sans aucun soutien, et au cas par cas.

Un éducateur nous rapporte un moment difficile vécu lors d'un séjour avec un jeune consommateur en crise. Lorsqu'il demande conseil à sa hiérarchie, il lui est répondu : « *C'est vous qui êtes sur place, c'est vous qui gérez* » ; nous n'avons pas investigué plus avant mais il est probable que cette attitude peu professionnelle pour un responsable sous-entendait que le séjour n'avait pas été organisé dans les règles, à savoir sans jeunes consommateurs.

Une éducatrice évoque les départs en séjour avec des mineurs :

« Il y a encore plus de pression quand on part avec des mineurs car ces questions ne sont pas abordées en amont. Jamais on ne m'a demandé en rentrant des séjours comment ça s'était passé au niveau de la consommation. Du coup on a ce sentiment d'être seul et de pas être soutenu, alors qu'on en aurait besoin notamment avec des mineurs. On aurait besoin de l'institution qui nous dit « voilà, vous partez avec des jeunes qui vont consommer, voilà comment on peut y réfléchir pour gérer au mieux cette consommation sur place ». Mais on n'ose pas trop rentrer dans ces questions-là. Et là où c'est dommage c'est qu'on finit par exemple par ne partir qu'avec des majeurs, on perd aussi le cœur de notre public avec des jeunes particulièrement marginalisés ou désocialisés. Et du coup à cause de ça voilà, on voit bien que sur l'institution cherche un peu à se protéger pour éviter un maximum d'incidents pendant les séjours etc... Et le risque c'est qu'on perde le cœur de notre public quoi. Donc la question c'est comment au niveau des institutions ça peut être discuté pour rassurer les équipes et qu'on perde pas de vue ce public-là qui est quand même

prioritaire. C'est une question qui se pose beaucoup à notre niveau de professionnel, mais pas de manière institutionnelle ».

Ce problème de communication se retrouve également au plan inter-institutionnel. Les structures résidentielles ou centres de jour se voient adresser des jeunes dont le profil s'avère parfois inadéquat avec les services proposés ; la question des consommations n'ayant pas été mentionnée dans le dossier ou dans les notes transmises. Cela peut être intentionnel de façon à éviter tout refus d'admission. Cette question n'est pas non plus toujours traitée lors du premier accueil du jeune, certains professionnels pouvant être insuffisamment à l'aise pour l'aborder. L'équipe n'est donc pas préparée à intégrer un jeune consommateur au sein d'un groupe majoritairement constitué de non-consommateurs ; pas plus que lorsqu'il s'agit d'accueillir un non-consommateur au sein d'un groupe majoritairement constitué de consommateurs.

Finalement, la traçabilité de la prise en compte des conduites addictives s'avère souvent limitée du fait que le projet institutionnel ne le prévoit pas. Les projets personnalisés et individualisés (santé, éducatif, préventif, formation...) ne les mentionnent que peu. On peut y voir une crainte de la stigmatisation de la part des équipes. Une éducatrice nous a raconté qu'il lui est demandé de renseigner un tableau récapitulatif des difficultés rencontrées par les publics accueillis ; elle s'est aperçue que l'équipe renseignait la question des consommations, à partir d'une distinction de genre, en cochant la

case « santé » pour les filles, et la case « conduite à risque » pour les garçons.

« Dans les règlements intérieurs, elles sont évoquées, sous la forme de l'interdit ; mais comment composer avec cet interdit justement ? »

Différents paradoxes liés au règlement des structures ont été soulignés au fil de nos débats :

« Ne pas fumer à l'intérieur ni dans l'enceinte de l'établissement, mais à l'extérieur, au vu des riverains et en confrontation au risque d'interpellation ».

L'éducateur aux prises avec ces réalités devrait pouvoir s'appuyer sur l'institution mais elle-même s'appuie sur la loi.

« Une situation qui met en jeu les tensions existantes entre le travail éducatif, la marge de manœuvre du travailleur social, les règles de l'institution et le management. Entre la commande et la réalité ».

Il est attendu d'équipes éducatives qu'elles puissent accompagner des jeunes vulnérables aux parcours marqués de multiples traumatismes ou abandons. Mais le moyen leur est refusé, dans le même temps, de considérer et de faire avec ce qui est à la fois le produit de cette vulnérabilité et son expression. Cela ne peut que brouiller toute possibilité de véritable mise au travail.

« La consommation a une fonction. Il faut laisser-faire et avoir une parole sur ça, créer un lien de confiance, chercher à comprendre ce qu'elle aide à évacuer ou à résoudre ».

Quelques-uns cependant, nous ont confié craindre que, dans une perspective de clarification, le cadre institutionnel se repositionne encore davantage sur le règlement. Ils voient donc plus de marges de manœuvre que d'inconvénients au manque de cadrage, malgré certains rappels les empêchant parfois de « faire ». Il s'agit d'éducateurs expérimentés et sensibilisés aux approches de réduction des risques. Ce sont aussi ceux qui ont pu décider de repenser leurs choix professionnels à partir d'un nouveau parcours de formation universitaire. Mais comment les jeunes éducateurs moins expérimentés peuvent-ils s'inscrire dans ce flou institutionnel. Nous ne pouvons pas ne pas relier le malaise généré par ce que nous décrivons et le turn-over de professionnels dans le champ éducatif.

Le premier frein évoqué lors de la phase de diagnostic était le manque de légitimité des éducateurs à intervenir sur ces questions. Tout sentiment de légitimité ne peut être que fragilisé dans un contexte tel que celui que nous décrivons ici.

Il nous faudrait également considérer l'impact sur les publics jeunes de cette insuffisance de communication ou de ce silence tacite et inconfortable entre des acteurs dont les points de vue divergent. Quelles sont les stratégies d'adaptation que les jeunes peuvent mettre en œuvre ? Au péril de quelles prises de risques supplémentaires ? Est-ce que les groupes de pairs constituent une ressource en termes d'aide à la régulation de leurs conduites ?

C'est ce que nous souhaitons explorer à partir d'entretiens individuels et de focus groupes. Ce travail est encore en cours. Les résultats en seront présentés ultérieurement, en annexe à ce rapport.

Il est intéressant de faire un rapide retour dans le temps. L'origine du malaise, à la relecture des résultats du diagnostic réalisé en 2022, semblait lié à un sentiment de manque de légitimité. Au fil des échanges, lors de nos séances de recherche-action, est apparue la question du manque de cohérence au sein des équipes et nous en sommes arrivés à la question du cadre, et surtout du rôle joué par l'institution. En ce sens, l'absence de lignes claires face aux conduites addictives et la difficulté à les aborder dans une perspective de réduction des risques :

- Renvoie les éducateurs à s'appuyer sur leurs positions personnelles, lorsque le rappel de l'interdit s'avère inopérant et notamment autour d'accompagnements potentiellement clivants ; ce qui peut conduire à stigmatiser ultérieurement les choix qui auront été faits, à isoler l'éducateur et à renforcer son sentiment d'illégitimité ;
- Peut avoir un effet miroir sur les jeunes, favorisant la mise en place de stratégies adaptatives (de type copinage, provocation ou dissimulation, par exemple), pouvant renforcer le malaise et l'inquiétude du professionnel.

Dans un tel contexte, s'il s'avère que les services spécialisés doivent être sollicités, c'est souvent en bout de course, quand on a fermé les yeux un peu trop longtemps alors qu'il aurait fallu se mettre au travail bien en amont et pour cela, sortir du silence.

« Mais les institutions, les directions elles-mêmes se sentent-elles légitimes pour créer des espaces de dialogue ? »

Cette question d'un éducateur est judicieuse ; il a été repéré lors de la phase diagnostic, ainsi qu'à travers des entretiens d'approfondissement, que les hiérarchies n'étaient pas forcément à l'aise avec ces questions. De fait, elles-mêmes semblent aux prises avec certains enjeux situés au-delà de leur responsabilité, faisant remonter le nœud du malaise à un stade encore supérieur. Dans le cadre du groupe de travail, ce « retrait » des institutions a été décrit et interprété ainsi :

- Les responsables de services éducatifs paraîtraient parfois « *ne pas vouloir savoir* », probablement dans une logique défensive, ne pouvant ni voir ni traiter une réalité dont elles ne reconnaissent pas réellement l'existence ;
- De ce fait, elles laissent quasiment « carte blanche » aux éducateurs, dans un contexte ne leur permettant pourtant pas de prendre position en toute sérénité, et en conséquence « à leurs risques et périls » ;
- Le rapport avec les tutelles et prescripteurs, souvent financeurs par ailleurs, ne permettrait pas réellement de rendre compte de la complexité du quotidien, ce qui contraindrait les responsables de services à « invisibiliser » certains phénomènes. Ce qui rejoint certaines observations formulées par le rapport publié par la Haute Autorité de Santé et déjà cité¹⁴ : contrairement aux Etats-Unis, nous ne

¹⁴ « Recommandation ; Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages (RdRD) dans les ESSMS, Secteur de la protection de l'enfance », Haute Autorité de Santé, 2023.

disposons d'aucune étude française permettant de comparer le taux de jeunes vulnérables (mineurs non accompagnés, publics relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, jeunes issus de QPV) consommateurs de psychotropes à la population générale de la même tranche d'âge

- Il a également été pointé que la loi « arrange bien » ; elle permettrait de cautionner un positionnement de retrait confortable dont on sait pourtant qu'il est incohérent avec le contexte dans lequel s'inscrit la pratique.

Comme il l'a déjà été mentionné, les constats faits ici ne sont pas à généraliser. Il nous faut ainsi souligner que quelques professionnels ont témoigné d'expériences très différentes et mises en œuvre dans un cadre institutionnel clair ; ce qui a été très enrichissant pour le groupe de recherche-action qui a entrevu, grâce à ces témoignages, différentes perspectives tant pour la définition de conditions institutionnelles adaptées à la prise en charge de jeunes consommateurs que pour la construction d'un référentiel du métier éducateur sur tout ce qui concerne les conduites à risque.

Certaines structures résidentielles sont identifiées comme « celles de la dernière chance », autant par les professionnels que par les jeunes qui y sont présents. On s'y autorise alors davantage à parler, à essayer différentes stratégies collectivement discutées y compris avec la hiérarchie qui en est partie prenante. Et, comme on a pu le voir avec certaines analyses de situations cliniques, il semble que ça fonctionne en matière d'accompagnement, de création du lien éducatif et de sorties positives. Les pratiques des

éducateurs y sont valorisées et ils ne se questionnent pas sur leur légitimité.

Nous pouvons observer de semblables ouvertures des possibles lors de graves situations de crise collective. Cela a été le cas avec le sida qui a permis que se mettent en place les premières politiques de réduction des risques. Ces politiques ne se sont pas fondées sur une approche moraliste ou sur l'idée de « vouloir le bien » des individus malgré eux, au prix de leur vie parfois. Elles se sont fondées sur une approche pragmatique de santé publique et le dialogue avec ceux que l'on appelle aujourd'hui les patients-experts. Il serait également intéressant de connaître ce qu'ont été les pratiques mises en place par les équipes de centres d'hébergement, lors de la crise sanitaire liée au covid et des périodes de confinement. Il a probablement fallu faire avec la réalité des consommations des publics parce qu'on ne pouvait pas faire autrement.

D'autres pratiques intéressantes ont également été évoquées par un chef de service et un éducateur de club de prévention, s'inscrivant dans une approche militante et de transformation sociale. Le cadre est clair mais les pratiques attendues reposent sur la nécessité d'un engagement personnel et de contraintes liées à des horaires en soirée. Les problèmes de recrutement et le turnover de professionnels semblent y être importants mais peut-être pas plus qu'ailleurs.

Au-delà, il nous a semblé collectivement que tout ce qui avait été recueilli sur ce que l'on ne peut apparenter qu'à des

dysfonctionnements devait être retravaillé avec les prescripteurs, tutelles et décideurs qui ne disposent, comme nous l'avons vu, que de trop peu de retours de ce qui se passe dans les quartiers et entre les murs des institutions.

Le silence évoqué ici et auquel s'astreignent les professionnels, la souffrance et le sentiment d'impuissance au regard de l'interdit des consommations et du peu de marges de manœuvre autorisées doivent pouvoir être levés ; les situations quotidiennes auxquelles sont confrontées les équipes doivent être considérées et des ajustements en termes de pratiques et de réponses adaptées aux besoins et à la vulnérabilité de leurs publics doivent être proposés. Ce défi nous semble incontournable. Nous avons donc tout d'abord sollicité l'attention de l'Agence Régionale de Santé, puis celle de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et une première rencontre a pu être organisée lors d'une séance de recherche-action où l'ensemble des constats présentés dans ce chapitre ont pu être discutés. Nous rencontrerons prochainement le Conseil Départemental et l'Aide Sociale à l'Enfance.

4. Expérimentations : cadrage et hypothèses

Le seul repérage des freins présentés précédemment n'aurait pas suffi à l'avancée de notre démarche ; c'est aussi et surtout à partir de leviers, issus de la pratique professionnelle et recueillis sur le terrain, que s'est construite cette recherche-action. De fait, la phase diagnostic a permis la mise en lumière de stratégies, d'adaptations riches de sens, de « ruses » exigées par un contexte professionnel généralement assez peu porteur. Elle a, en outre, permis d'identifier des professionnels « en friction » permanente entre le travail tel qu'il est prescrit par des institutions fragilisées face aux consommations de leurs publics et tout autant fragilisantes pour leurs équipes, voire pour ces mêmes publics, et une réalité de terrain qui appelle souvent à devoir considérer les événements sous leur aspect le plus pragmatique possible et qui, pour le dire dans des termes chers à la réduction des risques, invitent à *faire avec*.

Les expériences restituées ici se sont construites dans une optique de partage, de mise en réseau et de préconisations. La dimension participative, assumée par le cadre de recherche-action, se retrouve essentiellement dans l'idée transversale, située à la genèse de tout le travail engagé, que la réalité comporte en elle-même les réponses pouvant désamorcer ses aspects les plus complexes. Au 16^{ème} siècle déjà, un célèbre alchimiste du nom de Paracelse affirme : « *Tout ce que la nature crée, elle le forme à l'image de la vertu qu'elle entend y attacher* ». Le pari de la

recherche-action est de considérer qu'il en va de même pour la structure sociale, vis-à-vis de laquelle la sociologie s'est d'ailleurs donné un objectif plus large de déconstruction, de remise en question, d'analyse et, surtout, d'articulation des différentes parties prenantes et constituant le corps social.

C'est là ce qui a été visé tout du long de ce travail, comme le posaient déjà certains propos introductifs du séminaire de février 2022, en relation à la posture de Drogues et Société :

« Pour nous, l'un des objectifs essentiels est le rapprochement avec les équipes éducatives car c'est ce rapprochement qui nous permettra de construire ensemble des réponses mieux adaptées en direction des publics jeunes vulnérables, tant par la mise en place de consultations avancées que par de nouvelles modalités concertées d'accompagnement individuel ou collectif. »

Un objectif de capitalisation s'est également dessiné au fil de nos séances de travail ; trop souvent isolée, la pratique éducative n'a pas toujours le temps de se regarder elle-même dans une perspective réflexive. La fréquente absence de traçabilité des actions réalisées a été évoquée comme un obstacle crucial à une appropriation du « champ des possibles », pour les professionnels. Trop souvent, les ressources qui sont activées relèvent de l'ordre de l'intime et de l'engagement personnel, voire de la « débrouille ». A ce titre, il a été très enrichissant de voir s'ouvrir, par le partage d'expériences et d'inspirations mutuelles, une perspective de formalisation de « nouvelles » et bonnes pratiques.

« Il s'agirait peut-être de parvenir à ce qu'un éducateur qui accompagne un jeune qui fume ne soit pas questionnable »

Ce propos, exprimé lors de l'une de nos sessions de groupe, rend exactement compte de notre objectif initial. Aussi, partant de ce postulat de base, nous considérons que des solutions existent et n'attendent que d'être révélées, valorisées et formalisées. Le travail s'est d'abord envisagé sur des dimensions pratiques et très concrètes, en lien direct aux questions du champ éducatif.

Il nous avait initialement semblé qu'un travail de terrain, appuyé à la démarche réflexive requise par le cadre de la recherche-action, serait suffisant pour répondre aux objectifs fixés et encourager un mouvement de transformation sociale. Nous verrons pourtant que le travail engagé a pu être confronté à de la crispation, voire de la résistance ; ce qui a impliqué des questionnements complémentaires. Ainsi, il faut se demander ; *« Par qui un éducateur accompagnant un jeune consommateur se voit-il actuellement questionné ? »*. A cette question, collectivement, nous répondons : l'institution, l'imaginaire collectif, le cadre légal.

Il a fallu, nous y reviendrons, travailler à partir de deux voies alternatives bien que parfaitement imbriquées l'une à l'autre : d'une part, ce sur quoi nous avons un pouvoir d'action directe du fait de notre place de spécialistes en addictologie, et notre capacité à articuler nos pratiques avec le cadre éducatif : d'autre part ce sur quoi, comme chacun, nous butions fréquemment en tant que professionnels du travail social dont les missions d'accompagnement entrent parfois en conflit avec *ce qui doit et*

devrait être. Les péripéties rencontrées à ce titre sont cependant loin d'être nouvelles, ou même surprenantes, car voici comment elles étaient anticipées il y a déjà bientôt deux ans :

« S'il s'agit bien de parvenir à un renforcement des compétences éducatives face aux consommations à risque, il s'agit aussi de les étayer par des expérimentations, qui seront à reconsidérer en fonction des contextes institutionnels et de possibles modalités de partenariat à définir. »

Lors du séminaire de restitution du diagnostic, il était rappelé que *« les freins identifiés s'imbriquent les uns aux autres ou s'entrecroisent. La présentation « compartimentée » qui en a été faite avait pour but de les rendre mieux identifiables. Cela n'empêche pas d'établir une hiérarchie entre eux et de déterminer des axes prioritaires de travail. »*

C'est selon la même logique qu'est proposée aujourd'hui cette restitution des contenus travaillés dans le cadre de la recherche-action : interconnectés, ils ont exigé sans cesse, de notre part, un travail de débroussaillage et de délimitation dans une perspective d'approfondissement. Aussi, en guise de support et de liant aux différentes thématiques abordées au fil de ce travail, nous proposons cas pratiques et expérimentations, bref des illustrations concrètes, issues du terrain, de ce que nous percevons collectivement comme de « bonnes pratiques ».

En ce sens, trois pistes principales d'élaboration nous sont apparues à l'issue du diagnostic. Posées ainsi à l'époque, nous les rappelons brièvement ici :

4.1. Mettre en place un co-accompagnement concret, en situation, collectif et individuel à des fins de meilleure connaissance de nos pratiques respectives et de facilitation du lien avec des équipes spécialisées

C'est ici une logique de décloisonnement des pratiques et des professionnalités du travail social qui prédomine. L'idée d'adosser les savoir-faire professionnels entre eux suggère une pratique plus apaisée, notamment par le biais d'une meilleure appréhension de son champ d'action par le professionnel. Cela est très justement posé par une éducatrice spécialisée lors du diagnostic :

« A l'entrée de notre bâtiment, il est indiqué « Ministère de la Justice », alors c'est un peu compliqué pour un jeune de fumer un joint dans la cour. Mais vraiment cette approche de réduction des risques était vraiment nouvelle pour nous. Et c'est vrai que ça nous permet en fait d'être davantage dans l'échange avec les jeunes. Donc en créant des partenariats avec notamment IAP, ça nous permet d'aller un peu plus loin dans l'échange. Ils nous ont aussi donné certains outils pour que l'on puisse aborder le sujet tout en restant à notre place d'éducateurs PJJ »

Nous formulons l'hypothèse qu'un cadre d'intervention plus lisible permette aux jeunes de mieux se saisir des problématiques

travaillées dans le cadre de leur prise en charge. C'est aussi une réattribution du pouvoir d'action de l'usager dans le processus d'accompagnement, ainsi qu'une recherche de ralliement de la part des jeunes les plus éloignés des services de soin.

Questionnements sous-tendus :

Qu'est ce qui relève de ma responsabilité ? Sur quoi suis-je engagé, jusqu'où puis-je et dois-je aller ? Qui peut être soutien de ma pratique, et comment envisager ce soutien ? Comment susciter et impulser l'adhésion du jeune à la démarche.

4.2. Engager une approche collective

Hypothèse construite et repérée en opposition à la crainte immanquablement vécue de prosélytisme à l'intérieur des services. Bien que concret, ce risque donne au collectif une dimension menaçante pour les pratiques professionnelles : rares sont les accompagnements ou les professionnels qui se prêtent à traiter cet aspect de la vie de service.

Nous observons pourtant qu'une approche collective de la question des usages de drogues peut permettre à des jeunes de se positionner en relais d'information, voire en relais d'alerte pour un ami dont la situation les inquiète. Nous prenons le parti que l'acceptation du danger incarnée par le groupe ne peut se faire au détriment total de l'influence vertueuse qu'il est aussi capable de susciter et d'encourager. Il est en tout cas établi, au fil de la démarche, que le groupe oblige l'individu, sous une forme ou une autre, ce qui est très bien rappelé ici par un éducateur :

« Quand on va justement questionner les consommations autour de discussions à table, c'est des regards qui fuient. On se regarde, on se jauge. « Comment je répons ? Est-ce que vous pouvez m'aider ? Il faut trouver une diversion ». Il y a toute une stratégie de groupe qui se met en place pour éviter que le groupe soit mis à mal autour de ces questions-là. »

En miroir de cette citation, les paroles d'un jeune lors d'un entretien sont éclairantes :

« Parfois, quand on voit un pote à nous qui met une grosse dose par exemple. On va se dire « là c'est trop, ça sert à rien ». Parce qu'il y en a qui croient qu'en mettant beaucoup, ils se disent que ce sera toujours mieux tout ça, pour se sentir mieux je sais pas quoi. Mais je sais pas mais en tout cas juste quand on voit une grosse dose, ça choque un peu. »

Nous voyons que cette piste est hybride ; elle invite autant à considérer les professionnels que les publics. En considérant que chacune des deux parties peut trouver des espaces de compromis et d'échanges sur des objectifs communs, il paraît important de travailler à la création de passerelles permettant de mieux considérer les consommations ainsi que les consommateurs dans leur dimension collective. En outre, il s'agit ici de mettre le groupe au service de la mission éducative et d'accompagnement.

Questionnements sous-tendus :

- *Comment mettre le groupe au service de l'individu dans le cadre d'une prise en charge ? Quels ressorts, quels leviers pour intervenir en collectif ? Prosélytisme ou régulation par les pairs, sous quel angle envisager le groupe ? Que permet le groupe en matière d'amorce d'intervention ? Comment entendre l'individu dans le groupe sans l'en ponctionner ?*

4.3. Faciliter, multiplier les opportunités de liens individualisés ; la question de l'orientation

Cette piste traite essentiellement de l'articulation entre services éducatifs et services spécialisés. Favoriser l'interconnaissance de ces deux champs du travail social, tant au niveau des pratiques professionnelles que des philosophies d'intervention semble être un critère clef pour l'élaboration d'un accompagnement pertinent. Trop souvent identifiées à l'aune d'une histoire construite autour de l'abstinence et de l'illégalité des produits, les consultations sont appréhendées à partir d'un imaginaire parfois paralysant pour la pratique. D'une part, du côté d'éducateurs se dévaluant dans le rôle qu'ils peuvent jouer sur des questions laissées aux spécialistes. D'autre part, pour les spécialistes, un décalage entre ce qui peut motiver l'orientation, et ce qui sera vraiment travaillé au sein de la consultation. De fait, la piste appelle au travail de nouvelles modalités d'intervention, auxquelles peuvent être par exemple rattachées les consultations avancées.

« Pour moi, la consultation apparaît comme un lieu « sanctuaire », dans lequel l'aspect illégal des consommations est moins prédominant que lorsqu'un jeune à parle à son éducateur référent. Il peut par exemple y avoir la peur de ce qui sera transmis ensuite, ou inscrit dans son dossier. ».

On le voit ici, le décloisonnement que permet l'existence d'un lieu extérieur est un vrai moteur pour l'accompagnement en général ; il permet une libération de la parole de l'utilisateur ainsi qu'une meilleure circonscription de ce qu'il investit au sein de sa prise en charge. Cela représente une plus-value dans la pratique éducative, directement allégée quant à son devoir de prise en charge globale. Cela rejoint d'ailleurs les moteurs qui fondent la légitimité du co-accompagnement évoqué plus tôt. Le terme « sanctuaire » nécessite néanmoins d'être discuté.

C'est, en filigrane, la question d'une (re)définition du principe de réduction des risques qui est posée ici. La perception de la consultation ainsi que des objectifs qui y sont reliés sont peut-être les points sur lesquels s'incarnent le mieux la différence de philosophie, pointée plus tôt par Charlène Charles, entre les missions fixées par la protection de l'enfance, et la ligne établie par des services spécialisés dans l'accompagnement de produits illicites. Un travail de définition et de juxtaposition reste à faire entre la notion d'éducation, chargée d'affects, et celle de réduction des risques qui tente le plus possible de mettre ces affects à distance pour « faire avec ».

Questionnements sous-tendus

Qu'est-ce que la Réduction des Risques ? Comment l'articuler et l'intégrer aux pratiques éducatives ? Comment valoriser les pratiques éducatives – et les professionnels- qui, sans le poser comme tel, tiennent d'une posture de réduction des risques ? Quels lieux pour la pratiquer ? Doit-elle se juxtaposer à, ou se situer en prolongement de la pratique éducative ?

Aussi, pour conclure cette présentation des pistes de travail sur lesquelles nous nous sommes engagés, nous rappellerons le cadre théorico-pratique qui constitue le socle de la démarche, à partir d'allers et de retours entre la théorie et la pratique, c'est-à-dire dans une véritable perspective de recherche-action.

- Reconnaissance et valorisation des savoirs et savoirs faire éducatifs (dans un processus de soin)
- Redéfinition participative des contours des missions professionnelles
- Développement global du lien entre l'éducatif et le thérapeutique dans une perspective de soutien mutuel
- Construction d'un lien de confiance inter-structures à partir d'espaces de collaboration concrète, dans l'idée d'un décloisonnement des pratiques (qu'est ce qui se fait ailleurs par rapport à telle situation, et puis-je m'en inspirer ?)
- Développement d'une logique de production inter-structures dans une perspective de suivi et d'historique des actions menées conjointement
- Adaptation des structures spécialisées et des services proposés à des publics vulnérables, marginalisés,

invisibilisés et absents de la file active du fait de leurs parcours.

Le sens du vent

L'ensemble des questions évoquées sont, comme nous l'avons vu, interdépendantes ; les carences exprimées, connexes. Le projet n'a jamais eu pour but de proposer des éléments de réponse à l'ensemble de ces interrogations ; pour certaines d'entre elles, il ne s'agissait que de laisser un espace disponible afin qu'elles puissent s'incarner, être formulées et surtout partagées. En faisant état - c'est là le sens premier du projet- d'une dysfonction dans la capacité de prise en charge des équipes éducatives et spécialisées vis-à-vis de publics vulnérables, c'est un véritable coup de pied dans la fourmilière qui a été donné. Car ces dysfonctions, existantes au sens où elles s'incarnent concrètement dans le quotidien des usagers comme des professionnels, encouragent des situations dont les incohérences sont aujourd'hui parfaitement identifiées. Le récent rapport de la Haute Autorité de Santé va dans le sens d'une mise en lumière de ces incohérences, et propose un cadre théorique et méthodologique d'intervention.

Par ailleurs, et sans que nous n'en ayons eu connaissance au cours de la démarche, un autre travail engagé par la Fédération Addiction et co-encadré par la FNARS¹⁵ dresse un état des lieux des besoins et des pratiques en lien à l'établissement d'une véritable démarche de réduction des risques en hébergement. Cela

¹⁵ Fédération Addiction, Fédération des Acteurs de la Solidarité, « *La Réduction des risques en hébergement : état des lieux des pratiques et des besoins* », 2023

ne concerne qu'une partie de notre travail, car d'autres questions se posent dans le cadre d'une prévention spécialisée « hors-les-murs ». Les constats et préconisations qu'on y retrouve permettent d'appuyer sans équivoque la nécessité d'une évolution du contexte de prise en charge. En voici quelques extraits, que nous proposons sans autre commentaires :

- Seuls 1% des établissements disent n'observer aucune consommation ou pratique addictive chez les personnes qu'ils accueillent.
- 30% des établissements n'ont pas de modalités de repérages formalisées lors de l'inclusion d'un usager à un service.
- Les nuisances, les tensions avec les riverains, les overdoses ou les risques liés au matériel usagé apparaissent plus occasionnellement que les problématiques affectant le parcours des personnes sur le long cours (auto-exclusion, aggravation de la précarité économique, rupture de soins...).
- La persévérance de l'interdit génère à la fois des représentations sur les consommations intériorisées par les personnes concernées et un tabou qui impacte les liens de confiance et l'accompagnement.
- Associer tout le monde, notamment les résidents, à la démarche. Former tout le personnel et non pas que les travailleurs sociaux pour un positionnement global cohérent.
- Ne pas décréter le changement mais l'accompagner.

- La levée de l'interdit permet de lever le tabou autour des consommations. Les liens sont ainsi renforcés entre l'équipe et les résidents. La libération de la parole permet ainsi de gagner du temps.

Reste à déterminer et à créer le lien entre ces préconisations, dont le bien-fondé nous apparaît évident, et le terrain ; quelle applicabilité pour ces mesures nouvelles ? Quelles frictions rencontrées avec le réel ? Tout au long du projet, nous l'avons vu, il ne s'agit pas de dire, ni de faire ; pas plus d'expliquer. Toute perspective descendante s'exclue d'office par sa simple forme ; ce n'est que par en bas que la réalité semble pouvoir se distordre assez pour évoluer. Par la pratique seulement que la transformation peut s'engager ; à condition d'être soutenue théoriquement, autorisée institutionnellement, permise politiquement. En ce sens, cette démarche doit être perçue pour ce qu'elle est ; la mise au travail d'une réalité qui, sous bien des aspects, reste améliorable.

5. Récit de quelques expérimentations et pistes de modélisation

Nous vous présentons ici trois types d'expérimentations :

- Approche collective à partir d'ateliers (ludiques sportifs ou temps de débat) réalisés en amont de la phase de recherche-action ; ces ateliers ont constitué une référence quant à ce que nous pouvions proposer comme modèle d'intervention aux professionnels engagés avec nous ;
- Entre Réduction des risques et insertion : chantiers alternatifs payés à la journée qui ont été l'occasion d'échanges tant avec les jeunes qu'avec les éducateurs les accompagnant ;
- Formation dans le cadre de sessions organisées à la demande d'équipes éducatives ;
- Elaboration conjointe d'un projet de séjour où la décision de l'équipe d'encadrement a été de « faire avec » la réalité des consommations.

5.1 Ateliers accueillant des jeunes en formation au « Soleil plein l'assiette »

L'action présentée ici s'inscrit dans un travail réalisé en 2021 et 2022, en neuf temps et à partir de différents supports et formats, en partenariat avec le Restaurant d'Application de Créteil en direction de jeunes en formation dans le cadre du Service territorial Educatif d'Insertion (STEI) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Participants :

Antoine, Méline, Hatem, Marwan, Arthur, Xavier, Jordan, Rodrigue, Imane (ayant tous entre 16 et 18 ans), en formation au restaurant « Du soleil plein l'assiette »

Moussa, Bakary (Equipe de France de Boxe – INSEP),

Adrien, Mélanie, Benoît (Equipe STEI Créteil)

Grégory (Drogues et Société)

Jeu théâtral et ateliers sportifs, un mode d'intervention non frontal

Trois premières interventions ont eu pour support le jeu théâtral, en lien avec le Théâtre de l'Imprévu¹⁶. Il s'est agi de travailler directement les ressources psychosociales des jeunes, à partir de la perception que chacun peut avoir de lui-même et des autres au sein du collectif, tant sur le plan des ressources présentes que sur les lacunes parfois à combler.

Par le biais du jeu et de la comédie, quelques scènes du quotidien de la formation professionnelle ont été « rejouées », voire explorées. Chacun peut occuper tous les rôles et points de vue qui construisent une scène sociale. Sur le plan de la dynamique de groupe, ces exercices se révèlent particulièrement efficaces ; ils détendent, font jouer, rire, et permettent d'aborder des sujets sensibles de manière indirecte, voire inconsciente.

¹⁶ Amélie Armao et le Théâtre de l'Imprévu développent une pédagogie qui se veut accessible quel que soit l'âge ou l'expérience en théâtre, quel que soit son niveau de langue ou ses capacités physiques. L'idée n'est pas d'instaurer un rapport hiérarchique dans lequel le formateur saurait et les formés devraient appliquer. Construire avec ce que chacun apporte et non pas imposer un modèle. Chercher à être juste, dans l'instant, à la faveur du public. <https://letheatredelimprevu.com/>

Puis une nouvelle série de trois temps sous forme d'ateliers sportifs, autour de la pratique de la boxe, a ensuite été proposée. Il avait été convenu que les jeunes s'y inscrivent au préalable.

Dans les faits, retards, absences ou départs intempestifs des jeunes ont rythmé ces ateliers, nous conduisant à de multiples réajustements pour maintenir une dynamique de groupe.

Nous vous proposons quelques instantanés : lors du premier atelier, Antoine était le seul à être à l'heure. Lors du second, ce sont les intervenants boxe qui ont manqué à l'appel. Les jeunes ont été un peu déçus, notamment Méline qui souhaitait pouvoir « *se taper avec Gregory* ». Nous avons alors décidé avec Mélanie de maintenir ce temps en proposant quelque chose de plus informel ; ballons de basket et de foot au rendez-vous, pour engager un échauffement, auquel il a été très difficile de faire participer Méline. Deux binômes se sont alors créés naturellement : Mélanie et Méline d'un côté faisant des tours de terrain en discutant ; Hatem et Gregory de l'autre s'échauffant dans l'idée de faire un basket.

Marwan est arrivé après le début des échauffements. Il a rattrapé le rythme, et nous avons commencé une partie de foot ; l'ambiance était bonne et détendue. Des jeunes étant présents sur l'autre moitié de terrain, nous leur avons proposé un match, qu'ils ont accepté volontiers. Le match a duré une heure, avec une participation quelque peu aléatoire de Marwan et Hatem ; ce dernier décidant soudainement de quitter le match. Nous avons néanmoins gagné 7 à 6.

Il est arrivé que nous décidions d'écourter l'atelier afin de pouvoir rester tous ensemble jusqu'au repas partagé collectivement.

Beaucoup de choses se sont données à voir et à entendre au fil de ces temps sportifs et de repas :

Le sommeil

Antoine est apparu tendu, présenté d'emblée comme « *n'étant pas vraiment concerné par la présence sur site d'intervenants en addictologie* », car ne consommant pas (nous reviendrons sur ce point au cours des ateliers débats) et s'excluant du groupe au moment des pauses. Il estime qu'être à côté de fumeurs, c'est fumer aussi.

Il a également évoqué son rapport au sommeil. Il s'endort rarement avant 3h du matin et ses nuits sont généralement de 4 ou 5 heures ; il estime ne pas avoir besoin de plus mais dit souvent cependant « *être fatigué* » ; il y fait face en se mettant sur son portable et « *scrolle en attendant que ça passe* ». Son rapport aux aliments paraît également compliqué. Cela n'a été que face à notre insistance qu'il a accepté de manger avec nous.

La santé

Hatem s'est plaint de « douleurs au cœur », se tenant la poitrine ; il a expliqué être allé consulter pour cela et que son cœur le lance fréquemment lorsqu'il fait un effort.

Les codes

Une discussion s'est engagée autour d'un repas à propos d'anciens élèves que nous avons rencontrés en début d'année. Ils sont partis à Marseille pour « *faire du business* ». Il semble que cela ne se soit pas bien passé pour l'un deux, sa tentative s'étant conclue par un retour sur la région parisienne pour des raisons de sécurité.

Marwan commente ainsi les faits :

« C'est un ouf, il pensait pouvoir faire quelque chose à Marseille. Mais Marseille c'est pas comme ici ; il y a tout là-bas. Lui il croit que tu vas arriver en jean, petit polo etc, et ça va marcher. C'est normal qu'il se soit fait griller, c'était pas pour lui. Mais Marseille c'est trop bien. »

Cette remarque, par ce qu'elle introduit, a permis de discuter des notions d'imaginaire et de « codes » : « *Quels sont ces codes ? A quoi tiennent-ils ? Quels objectifs servent-ils ? Qui peut les arborer ?* »

Marwan posant alors une phrase faisant polémique :

« Pour 20 000 euros, je peux jurer que je choppe n'importe qui ici autour de cette table. Si demain on me promet 20 000 euros, bien sûr je peux aller tuer quelqu'un. C'est comme ça. Et si toi tu me dis

que 20 000 euros ce n'est rien, alors vas-y, sors moi 20 000 euros de ta poche là maintenant. »

Il serait trop difficile de retracer le débat qui a suivi. Nous pouvons le synthétiser en listant les points qu'il a permis d'aborder :

La morale et l'éthique

L'adage commun « Ne fais pas à autrui ce que tu ne souhaites pas que l'on te fasse » ne parle pas à Marwan, à qui on a justement beaucoup « déjà fait ». Celui-ci confie qu'il ne voit pas pourquoi il devrait prendre sur lui. Il estime ne pas avoir à être plus fort, ne pas avoir à encaisser davantage que n'importe qui d'autre.

La valeur relative de l'argent, le travail et la notion de salaire différé

Nous prenons l'exemple des grands patrons, qui sont pour la plupart payés des fortunes pour appliquer des mesures sociales parfois très questionnables sur le plan de l'éthique. Cela permet de remettre les 20 000 euros évoqués précédemment en perspective : que sont-ils réellement, ces 20 000 euros ? Valent-ils vraiment la vie d'un homme si l'on considère, de manière parfaitement pragmatique, que la rémunération brute annuelle d'un salarié au SMIC avoisine cette même somme ? Et que ce même salarié disposera, en plus, d'avantages différés telles que la retraite et l'assurance-maladie.

« Et si on augmente la somme et qu'on te propose un million alors ? ».

Il est compliqué de ne pas faire dans la démagogie dans la réponse à ce type de question. Pour autant, la ligne de réponse reste la même ; l'argent n'est pas une finalité et doit rester un moyen. Marwan était d'accord sur ce point, et a demandé à chacun ce qu'il ferait d'un million d'euros. Réponses diverses :

« Acheter de belles voitures que je mettrais en location au quartier », « acheter dans l'immobilier très rapidement », « me mettre bien et m'acheter plein de choses qui me manquent », « partager avec ceux qui ont toujours été là », etc.

Le manque de confiance vis-à-vis des systèmes de régulation sociale

Les réticences de Marwan à l'égard du collectif, et plus globalement du social, tiennent à des expériences douloureuses ou infructueuses qui n'ont pas su apporter de solutions aux problèmes qu'il rencontre. Il a multiplié les procédures d'accompagnement thérapeutique sans que *« personne ne soit capable de trouver ou de soigner ce qui n'allait pas »*. Quant à la perspective de rechercher un emploi stable, tous les jeunes s'accordent à dire :

« Ok, mais ils sont où les emplois ? Y a rien nulle part ».

Face au fait que la justice puisse représenter un cadre de médiation et d'accompagnement, il se dit

« J'aimerais bien, mais on voit bien que ce n'est pas le cas dans les faits. Je suis obligé de m'en charger, sinon on ne paiera jamais autant que moi j'ai payé ».

Le besoin de réparation

Marwan témoigne d'un mal-être profond, entre besoin de réparation, désir de vengeance et colère. Il évoque un épisode de violence extrême qu'il ne pouvait contrôler parce que ça lui « *faisait du bien* ».

Il semble être seul au monde, pensant que personne ne peut rien pour lui. Il n'attend rien du collectif et ne peut pas accepter de renoncer à ses objectifs, quand bien-même cela se solderait par un échec. Il doit aujourd'hui « faire payer », tout en étant conscient de la dimension en boucle et mortifère dans laquelle il s'inscrit.

La famille et les traditions

Un évènement marquant a été le projet de départ de Méline pour la Hollande ; elle devait y rejoindre le futur mari choisi par sa famille. Elle ne perçoit pas vraiment l'intérêt, rappelé par l'équipe éducative, de mener sa formation à son terme et de repartir avec un diplôme. A quoi lui servirait ce diplôme puisque dans sa communauté, « *les femmes ne travaillent pas* » ?

Méline ne voit donc pas pourquoi différer son départ. Elle était alors déjà déclarée en fugue, ayant quitté sa famille d'accueil pour retourner chez sa grand-mère.

Le rôle de chacun dans le groupe

Un point a été fait avec Marwan sur son rôle dans le groupe, notamment sur la place qu'il y occupe et ce qu'il semble représenter, en termes de référence, pour certains autres jeunes du service. Nous abordons également sa relation avec Méline, qu'il est beaucoup allé chercher durant certains ateliers pour empêcher sa démobilisation.

Marwan a expliqué que s'il était présent ce jour-là, c'est « *par respect, parce qu'on lui a fait la morale l'autre jour sur le fait qu'un intervenant se déplace pour eux* », et qu'il n'était pas normal qu'il puisse venir parfois pour rien. Pour autant, il dit « *s'en foutre de la boîte* », et qu'il n'est pas là pour qu'on lui fasse la morale lorsqu'il n'est pas pleinement engagé. Il s'avère en fait que Marwan est là « *pour le groupe plus que pour lui* » et pour honorer la parole qu'il a donné quelques semaines plus tôt.

Il faut souligner l'importance de la présence à ces ateliers de Mélanie et Adrien, éducateurs ; au sens du lien qu'ils facilitent et régulent entre les jeunes et les intervenants, ils constituent le véritable fil rouge de ces temps de travail. Ces interventions ont pour objectif de traiter de questions sensibles et complexes ; leur présence permet :

- l'apaisement et la mise en confiance des jeunes, probablement également rassurés à la fois par la dimension ludique des exercices et par un positionnement commun de différents adultes.

- un temps de bilan après séance sur la situation ou les difficultés de certains jeunes, ce qui peut aider à réajuster leur

accompagnement par l'équipe éducative, voire en lien à notre équipe ou à d'autres partenaires.

Ce mode d'intervention n'est jamais « frontal », le jeu permettant d'aborder différentes thématiques de manière suggestive, en laissant aux jeunes le choix de s'en emparer ou non. Il est cependant en accord avec les objectifs visés :

- La création d'une dynamique de groupe.
- Un renforcement des compétences psycho-sociales, notamment sur le plan du savoir-être
- Une amorce de réflexion concernant les consommations et de possibles conduites à risque au sein du groupe.
- Un travail sur les représentations à l'égard des dispositifs et des professionnels spécialisés en addictologie
- Permettre aux éducateurs de mieux appréhender les problématiques de consommation au sein du groupe.

Un temps d'échange avec le chef de service, suite à l'atelier, pose la question de la place de l'intervenant spécialisé dans ce travail qui se situe à mi-chemin entre l'observation participative et l'intervention. Il s'agit de s'interroger sur la dynamique à l'œuvre dans ce type de travail :

- Les professionnels en co-présence sur ces temps doivent chacun rester dans leur domaine et champ d'activité ; il ne s'agit pas de proposer une forme hybride de professionnalité, à travers laquelle chacun s'inspirerait de l'autre. L'idée est bien de permettre à chaque professionnel

de s'appuyer sur le champ de compétences de l'autre, sans confondre ces champs ;

- Il s'agit de ne pas brouiller les pistes aux yeux des jeunes. Ce point est d'autant plus crucial que le travail s'effectue en milieu judiciaire ;
 - Cette distinction permet à chacun de prolonger et d'aller plus en avant dans la posture qui lui est propre ; se savoir en résonance permet des réajustements permanents auprès des publics.
 - Au-delà de ce qui est formulé, le dynamisme induit par cette forme conjointe d'intervention permet d'en redessiner en permanence les enjeux. Le paradoxe RDR et Protection de la jeunesse peut ainsi être appréhendé plus ouvertement avec les publics. Une production écrite, d'un atelier à l'autre, peut constituer un intéressant outil de relecture.
- L'échange entre partenaires est un point clef de l'intervention croisée. Un retour oral « à chaud », après chaque intervention, permet d'éviter les risques de quiproquo.
- Soulignons que tout cela ne peut s'établir que dans une forme pérenne de travail ; c'est la multiplicité et la régularité des temps qui permet de leur donner une forme, au fil des interventions.

Ateliers débat

L'une des stratégies a été que ce qui s'était spontanément donné à voir lors des temps précédents puisse être resollicité et travaillé.

Il s'agissait d'inscrire l'action dans la continuité et de renforcer le lien qui avait pu s'établir.

Si jusqu'alors il n'était pas forcément question de « parler de drogues », afin de ne pas « crisper » le groupe par une approche trop frontale, cette précaution n'apparaissait plus de mise. Les jeunes avaient identifié l'intervenant spécialisé et son champ professionnel.

Nous avons constaté que les jeunes n'avaient apparemment pas de problème à s'exprimer sur leurs consommations. Ce qui avait conduit, lors des ateliers théâtre, à rejouer certains épisodes de leur parcours de vie.

Ainsi, lorsque l'alcool avait été évoqué, à partir d'un point épidémiologique sur le nombre d'expérimentateurs en France, Antoine avait tout d'abord feint n'avoir jamais bu avant de revenir finalement sur ses propos. Il avait également demandé quelques informations à propos du protoxyde d'azote.

Marwan, quant à lui, s'était plaint de ses capacités respiratoires lors d'un atelier ; lorsque nous plaisantions avec lui sur le fait que ce pourrait être lié à d'éventuelles consommations, il a répondu que l'on « *ne croît pas si bien dire* ».

Les thématiques, telles que celles déclinées précédemment, constituaient autant d'aspects à appréhender dans une considération éducative, mais également dans la perspective d'une prise en charge globale des consommations.

- La thématique de l'argent, par exemple, qui a été à nouveau mise sur la table par Méline, fait écho à la discussion partagée plus tôt avec Marwan. Les représentations qui gravitent à ce sujet, notamment concernant les manières de faire de l'argent, valorisent les circuits économiques alternatifs, et les glorifient même parfois.
- La question de l'instantanéité, et notamment du rapport au temps lorsque l'on est jeune. Celle-ci ressort par exemple lorsque Méline remet en question la formation, et plus particulièrement l'obtention du diplôme, pour satisfaire les désirs de sa famille.
- Le rapport au groupe, la place de l'individu dans le groupe, et l'effet du groupe sur l'individu ; tous ces éléments ressortent de la manière dont le groupe s'est structuré durant les ateliers. La dynamique qui en émerge paraît être intéressante à aborder, notamment à l'aune de nouvelles thématiques : « ce que représente l'autre pour moi », l'empathie, l'individualisme. Dans une logique de renforcement de capacités de prévention par les pairs, ces points doivent pouvoir être travaillés.

L'activité et les services de Drogues et Société avaient toujours été d'emblée et à plusieurs reprises présentés ; il avait été indiqué que chacun pouvait y avoir accès, pour lui-même ou pour ses proches. Cela avait pu induire différents moments de discussion collective et spontanée, sur lesquels nous avons ensuite pu nous appuyer pour les ateliers débat.

L'enjeu était donc de questionner les représentations et l'intérêt que chaque jeune pouvait avoir en lien aux drogues et à leurs usages.

Quelques principes de base sont rappelés en préambule du premier atelier-débat :

- La sécurité de l'espace de parole, qui n'a pas pour but de faire remonter quoique ce soit qui pourrait « trahir » la parole des jeunes ;
- La non-appartenance de Drogues et Société au milieu judiciaire ou policier, malgré le fait que nous puissions accueillir des publics condamnés à une obligation de soin :
- Le fait que nous ne travaillons pas dans une perspective d'abstinence mais plutôt d'évaluation et de régulation des consommations, et qu'une approche de soin doit se distinguer de toute approche punitive.
- Ce temps est proposé comme un temps d'échange et d'information sur un sujet trop souvent tabou et sur lequel les jeunes ont probablement de nombreuses questions.

Différents points sont abordés :

- La question de l'accès aux soins : « quand peut-on/doit-on consulter ? », « Quel rapport établit-on avec le médecin ? », « Pourquoi c'est « la honte » d'aller chez le médecin si jamais on n'a rien ? », « Finalement, à quoi sert le médecin et pourquoi peut-on avoir besoin de lui ? », « Et les gens qui

s'inquiètent pour nous alors, ils sont pénibles ou ils veulent notre bien ? », « C'est quoi la dépendance ? »

- Nous présentons les différentes formes de dépendance et revenons sur le lien entre le consommateur et son entourage ; « Comment recevoir l'inquiétude d'un proche, ou comment manifester la sienne ? »
- La question de la santé mentale se pose : « Un psy c'est pour les fous ? »
- Les effets du cannabis sont discutés, ainsi que les représentations et les imaginaires en lien à ce sujet. « C'est quoi avoir besoin d'aide ? »
- Les poly-consommations sont également abordées : « Quels dangers en soirée ? », « Qu'est-ce que l'injonction sociale ? », « A quoi ressemble une overdose ou un coma éthylique ? », « Que faire dans ces cas-là ? », « Quels produits sont le plus à éviter ? ».

En lien à la démarche initiale qui consistait à faciliter un lien éventuel à notre structure, nous rappelons une nouvelle fois la nature des services proposés par notre association. C'est l'occasion de travailler les représentations préconstruites, dont on perçoit bien qu'elles sont à l'origine de résistances à l'égard de services comme les nôtres.

Pour Antoine et Hatem, le ressort principal de l'arrêt des consommations est la volonté. On peut saisir la cohérence d'un tel discours pour Antoine qui ne consomme pas. On a plus de mal à l'envisager pour Hatem, dont le cursus au restaurant d'application

est entravé par une poly-consommation qu'il semble gérer difficilement.

Les réponses proposées en addictologie semblent majoritairement perçues comme « psychologisantes » et fondées sur une perspective d'abstinence. Il est donc à-priori difficile d'envisager d'y recourir ; ce qui conduit à des effets délétères en termes de stigmatisation et d'auto-stigmatisation, face à la mise en échec de sa seule propre volonté.

Nous discutons assez longuement du « discours dominant » à l'égard des drogues, à la fois répressif et moraliste, et de l'exclusion à laquelle il peut confronter des sujets fragilisés ou vulnérables.

Antoine comprend mal la raison de sa présence à l'atelier : pourquoi est-il ici alors qu'il ne consomme pas ?

Nous revenons sur un des spots de prévention présenté en début de séance et qui met en scène l'inquiétude d'une épouse pour son mari. Hatem réagit tout d'abord vivement : « *si elle m'empêche de fumer je la démonte* ». Que pense Antoine de l'impact que pourrait avoir sa propre inquiétude sur l'un de ses proches ?

Le fondement de la prévention est de considérer que c'est l'affaire de tous.

Antoine se rappelle de la fréquence des consommations, notamment de cannabis, en Guyane ; il explique ne pas toujours en avoir compris les conséquences chez certains de ses amis : crises de paranoïa, stress, colère parfois.

Une nouvelle thématique émerge : quel est le degré de souffrance ou de difficultés rencontrées pour recourir à une aide extérieure ?

On sait bien que la question ne se pose généralement pas en matière de problèmes physiques. Là où les choses se compliquent, c'est lorsqu'une dimension psychologique intervient dans la souffrance ressentie. Pourquoi conditionne-t-on trop souvent le début d'une prise en charge addictologique à la situation de dépendance ? Pourquoi faut-il attendre que la consommation devienne « un problème » pour en parler ?

Différents freins sont à l'œuvre et semblent se renforcer : d'une part, la réticence à envisager de se confier à des professionnels du soin, d'autre part le retard avec lequel l'orientation se fait vers les services spécialisés qui conduit les professionnels à s'inscrire dans un positionnement moins horizontal ou plus asymétrique qu'il pourrait l'être dans le cadre d'une simple demande de conseil ou d'aide à l'évaluation des consommations. Le recours tardif à une consultation peut être associé à un niveau élevé de complexité des problèmes ou de souffrance, ou peut être imposé par une obligation de soin ; cela peut induire une forme de « déférence » à l'égard du professionnel ; ce qu'il faudra alors pouvoir dépasser pour engager un véritable travail.

Il a donc été rappelé qu'il ne s'agit pas d'aller très mal pour s'adresser à une Consultation Jeunes Consommateurs ; une simple et seule discussion, à des fins d'information, par exemple peut parfois permettre de prévenir certains risques.

L'organisation du second atelier-débat est un peu compliquée ; le restaurant d'application doit assurer une prestation extérieure, et l'effervescence règne.

Sur les trois jeunes attendus à l'atelier, seule Imane est présente.

Houcine n'arrive qu'à 10h45, presque en même temps que Méline, dont c'est le retour après un mois d'absence.

Etant donné la quantité d'informations à transmettre dans un laps de temps réduit, l'atelier-débat se transforme en temps d'intervention. Nous cherchons à favoriser le plus d'interactivité possible, à partir d'expériences vécues par les jeunes.

Houcine explique qu'il n'a rien consommé durant le ramadan, mais surtout qu'il a repris depuis sur un rythme assez effréné. De même pour Méline, qui, selon ses dires, a arrêté de consommer un mois plus tôt. Imane enfin, nouvellement arrivée dans le service, et qui devrait probablement être en formation l'année prochaine, ne semble pas concernée par des problèmes de consommation quels qu'ils soient.

Pour autant, du côté de Imane comme de celui de Méline, c'est la consommation d'un proche, et notamment d'une figure masculine représentative (le père pour l'une, le frère pour l'autre) qui pose question. Imane aborde les consommations d'alcool de son père, sans en dire plus sur ce qu'elle en pense. Méline amène le sujet par la provocation :

- *« Mais moi si je dis à mon frère de venir voir un truc comme ce que vous proposez, il va juste me dire qu'il ne met pas les pieds dans un truc pour schlags ».*

Afin de renforcer les capacités de repérage des jeunes présents, nous revenons sur les différentes catégories d'usage ; ce qui permet de retracer le parcours expérientiel des jeunes vis-à-vis des consommations. Ils étayent eux même les catégories proposées, ce qui semble permettre de mieux les expliciter.

Lors du troisième atelier-débat, les quatre jeunes présents étaient consommateurs, ce qui leur a permis de mieux situer leurs propres consommations, toujours à partir des catégories d'usage.

Ils n'avaient pas forcément le même rapport aux consommations ce qui a permis de confronter les jugements de valeur de chacun à propos des consommations des autres.

La dimension d'automédication a ainsi été travaillée :

« Moi je fume pour calmer un peu mon esprit » ; « Moi je fume pour supporter les gens ».

Ce qui a pu être mis en perspective avec le recours au soin, assez largement discuté : dans ce groupe la question de la honte à recevoir de l'aide est moins présente.

Nous observons beaucoup d'échanges entre les jeunes : Jordan est assez gouaillieur mais il est tempéré par Arthur et Rodrigue ; Xavier est nouveau et a été surpris à consommer le jour même de son arrivée, ce qui a permis de soulever la question de la possible tendance au prosélytisme.

Sont à souligner ici :

L'intérêt de premières rencontres avec les jeunes à partir d'un support d'animation qu'il s'agisse du théâtre, de la boxe ou d'une autre activité sportive. Les échanges peuvent s'engager librement et sur un mode informel ;

La question des consommations peut ainsi s'aborder en lien à d'autres difficultés que les jeunes peuvent rencontrer ;

L'intérêt d'une approche collective visant à susciter l'échange d'expériences, l'entraide et la prévention par les pairs ;

L'intérêt d'un travail sur le long terme, découpé en différents temps ;

L'intérêt d'un travail concerté entre les équipes mais où chaque professionnel se maintient dans son champ de compétences ; tout en repérant les savoir et savoir-faire de chaque professionnalité ;

L'intérêt de moments de bilans après intervention ; ainsi que celui de la rédaction d'un rapport écrit permettant à la fois une analyse plus approfondie de l'action et sa traçabilité ;

L'aisance avec laquelle sont exprimées les expériences de consommation et les difficultés rencontrées, attestant bien que l'action s'inscrit dans une perspective de réduction des risques ;

La nécessité d'associer les éducateurs dans un travail sur les représentations très réductrices que les jeunes peuvent avoir sur les services d'addictologie.

5.2. TAPAJ, chantiers collectifs

Au fil du projet, et en miroir de multiples craintes qui en ont été à l'origine et qu'il s'agissait de relativiser ¹⁷, les dimensions collectives, d'auto-support et de régulation par les pairs ont été à

¹⁷ Le risque de prosélytisme apparaît dans les fondements de la réponse à l'appel d'offres du Fonds de Lutte contre les Addictions en 2021, et apparaît comme une dimension majeure du malaise perçu par les professionnels quant à la mise au travail des sujets liés aux consommations.

plusieurs reprises mises au travail. Le risque, trop souvent anticipé, de prosélytisme au sein des services éducatifs représente évidemment un enjeu face auquel tout professionnel se doit de rester attentif. Les conduites à risques, lorsqu'elles se donnent à voir dans le cadre de formats collectifs d'intervention, sont rarement matière à l'ouverture sur le moment d'un temps d'échanges. Elles ne sont généralement reprises que sur un mode individualisé, dès que le contexte le permet. De la même manière, par exemple pour la préparation de séjours, la question se pose régulièrement au sein des équipes de savoir s'il est pertinent (d'un point de vue éducatif, pédagogique et sanitaire) de faire partir ensemble des consommateurs et des non-consommateurs.

Ces difficultés à la prise en charge collective de la question des consommations s'expliquent par des facteurs autant externes qu'internes ;

- La mise en place d'un cadre dans lequel les consommations peuvent être visibles et discutées peut confronter les professionnels et leurs structures à de multiples questionnements de partenaires extérieurs, de parents et de tutelles.
- Un tel cadre peut aussi être source de confusion pour les publics jeunes, qui peuvent avoir du mal à en appréhender les fondements. C'est encore plus vrai lorsque ce « faire avec les consommations » se place en opposition avec d'autres positionnements institutionnels ou familiaux moins

ouverts¹⁸ auxquels ils sont par ailleurs confrontés. Ce cadre doit donc être défini et négocié avec les publics concernés ; ce qui, autour de telles problématiques, fait encore rarement consensus au sein des équipes.

- Les connaissances et compétences dont doivent disposer les professionnels amenés à composer avec ces enjeux doivent être reconnues, valorisées et renforcées, tout autant que leur légitimité à composer avec ces enjeux.

Ces dimensions ne sont pas exhaustives. Ce sont celles qui ont pu être travaillées à partir de différentes expérimentations fondées sur une approche collective de la question des consommations. Nous avons pu observer ce que le groupe peut produire en tant que vecteur de discussions et de régulation de conduites à risques mais aussi en tant que force de proposition nous appelant à la mise en œuvre d'autres réponses institutionnelles et d'autres pratiques professionnelles.

Le caractère « menaçant » du groupe sous certains égards appelle sans conteste à son pendant inverse. C'est-à-dire que sans exclure la possibilité d'émergence de dynamiques dégradantes, nous avons collectivement souhaité ouvrir le champ des possibles pour considérer la possibilité de dynamiques vertueuses qui, dès lors

¹⁸ Certains jeunes ont déjà manifesté leur étonnement devant la mise en place d'un cadre permettant de mieux traiter la question des consommations de cannabis, alors que la chicha restait interdite dans la vie des services. Plus largement vis-à-vis de la réduction des risques, il n'est pas rare que certains s'insurgent devant le matériel que nous mettons à disposition des usagers (pipes à crack, seringues, etc.) ; comment cela est-il possible alors qu'eux, de leurs propres expériences, peuvent voir un contrôle de police s'éterniser pour un paquet de feuilles à rouler ?

qu'elles sont identifiées, peuvent représenter des pistes de travail passionnantes.

Le terme de dynamique est peut-être le terme le plus représentatif de notre démarche. Dynamique, car en mouvement, c'est-à-dire avec des hauts, des bas, une stabilité sans cesse remise en question et une nécessité permanente d'ajustement. Dynamique parce que sujette aux liens interpersonnels, aux humeurs, aux lieux de vie, aux contextes, dynamique parce que vivante et incarnée. Dynamique enfin parce que par là-même, un sens, une direction, des horizons se déterminent et se poursuivent ; tant de concepts qui appellent à la communication, à la réflexion collective et à la détermination commune d'objectifs atteignables, en lien aux réalités de ceux qui vivent à l'intérieur du groupe et le rendent vivant.

Nous le verrons, le groupe fait vivre ; il engage, il convoque, il demande et permet de se positionner. Le succès de sa constitution n'est pas toujours garanti ; il arrive bien-sûr que cela ne « prenne » pas. C'est souvent le fait d'un manque d'articulation entre ceux qui tiennent le cadre et ceux qui y vivent. Car les professionnels sont partie prenante du groupe de jeunes dont ils ont la responsabilité. Les jeunes viennent d'ailleurs les chercher, les « jauger », les « renifler »¹⁹ pour se positionner et réévaluer leur position au sein du groupe, et plus largement de l'institution. Voilà le secret du mot dynamique ; il ne laisse personne en retrait, et encore moins ceux

¹⁹ Ces vérifications s'incarnent de mille manières. Il n'est par exemple pas rare, lors d'interventions de prévention, que les jeunes demandent à l'intervenant s'il est lui-même consommateur. D'autres jeunes seront volontairement ostentatoires sur leurs conduites à risques pour vérifier la qualité du lien institué avec le professionnel.

qui pensent pouvoir adopter à son égard une posture de retrait ou de surplomb.

Plusieurs actions ont été menées au titre de cette dimension collective. Leur aspect protéiforme est inéluctable ; voyons-y là davantage une force qu'une faiblesse. De fait, la philosophie d'intervention qui conditionne la possibilité de travail en groupe est malléable ; elle s'adapte au contexte qu'elle se prête à encadrer, et encourage à prendre plusieurs chemins pour retrouver les effets des vertus qu'elle révèle.

En ceci, l'exercice de sa restitution n'est pas aisé. Pour ce faire, nous prenons le parti de présenter déjà les formes par lesquelles elle s'est incarnée, en s'attachant à les présenter de la façon la plus claire qui soit. Ces restitutions ont été contrevérifiées par les professionnels avec lesquels les actions ont été menées (certains d'entre eux participant à la démarche de recherche-action) ; c'est aussi à partir de leurs retours, de leurs lectures sur ces expérimentations réalisées que nous nous basons pour aborder enfin le fond, c'est-à-dire la philosophie d'intervention. Fidèle à la volonté initiale du projet qui se voulait participatif, il apparaissait nécessaire de regarder ces actions non pas à la seule aune de ce qu'elles provoquent chez les acteurs spécialisés, mais bel et bien dans ce qu'elles suscitent comme effets concrets, dans le réel, pour les professionnels du champ éducatif ainsi que pour les publics.

Le dispositif TAPAJ est à la fois un outil de réduction des risques, de lutte contre la pauvreté et d'accompagnement à l'insertion. Il constitue ainsi une sorte d'incubateur de nouvelles pratiques prometteuses, tant dans le champ spécialisé que dans le champ

éducatif. C'est dans le cadre de ce dispositif que se sont réalisées le plus d'expérimentations communes, entre 2021 et 2023. Près d'une cinquantaine de chantiers ont eu lieu, associant chacun cinq à sept jeunes et des professionnels de différentes structures.

Quelques mots tout d'abord sur certains facteurs qui, sans s'y attarder, méritent d'être mentionnés :

- L'intervenant en charge de l'organisation du dispositif est un jeune professionnel : identifications et connivences favorisent souvent le lien avec les jeunes du dispositif. Rattaché au milieu de l'addictologie, il a été formé théoriquement à la gestion de groupe dans le cadre de ses études de sociologie.
- Une information sur Tapaj est un pré-requis indispensable à l'orientation d'un jeune. Des temps de présentation sont régulièrement faits en amont, et il est demandé aux structures qui y orientent un jeune de détacher un professionnel pour l'accompagner. Cela permet d'être « aux premières loges » pour voir ce qu'il en est de la philosophie et des méthodes de travail. L'intervenant Tapaj peut solliciter le professionnel accompagnant un jeune sur l'historique de sa prise en charge, mais ne se substitue jamais à lui.
- La régularité : Une cinquantaine de chantiers en trois ans, avec plus d'une vingtaine qui se concentrent sur la seule année 2023. Les effets de la fréquence des chantiers sont visibles en matière de création de liens, entre les jeunes et envers la structure de soin.

- La souplesse : le dispositif se veut le moins excluant possible et est identifié comme tel par les jeunes. Ils s'en trouvent, de fait, responsabilisés. Puisque personne n'enjoint à quoi que ce soit, ne reste plus que la capacité du jeune à se positionner tel qu'il l'entend.

Ces facteurs sont ceux grâce auxquels s'est construite l'action TAPAJ au fil de ces dernières années. Il ne s'agit pas de leur attribuer d'emblée un caractère conditionnel, bien que nous croyions largement à leur effet facilitateur. Afin d'en renforcer la lisibilité, nous vous proposons le récit d'un chantier (extrait d'un journal de bord) dont peuvent être dégagées quelques clefs de lecture concrètes de ce que nous développerons ensuite. Ce que l'on cherche ici à rendre visible, ce sont les ajustements perpétuels, la construction sur le fil du dispositif qui, bien qu'évidemment travaillé au préalable, se redessine en fonction du réel qu'il se prête à encadrer.

Mais il s'agit aussi de souligner la pertinence du décalage comme outil privilégié : de considération du réel, de création de liens, de fluidification de la communication, et donc de reconnaissance du rôle que le professionnel peut avoir dans une trajectoire de changement. Enfin nous verrons que bien que l'accès au dispositif soit réservé à de jeunes consommateurs, la question des consommations n'apparaît finalement que de façon très relative et ouvre généralement à d'autres problématiques associées : implication dans un trafic, impossibilité de mise à l'emploi, problèmes familiaux, introversion, manque de confiance en l'autre, etc.

Récit d'un chantier (juin 2023)

(Extrait du journal de bord)

Sixième chantier ce jour, deuxième chantier pour le compte des Moyens Généraux de Grand Paris Sud Est Avenir²⁰.

Sur les 7 jeunes prévus, sept sont présents, 4 majeurs et trois mineurs. Ils viennent de mêmes structures que sur les précédents chantiers, à savoir : PRIJ, Espoir, France Terre d'Asile. Le chantier est ponctué par plusieurs évènements marquants ;

- *L'une des jeunes arrive, sur demande de son éducateur, avec plus de deux heures de retard.*
- *Echange avec quelques professionnels du service parcs et jardins de la Ville de Créteil, dont le siège se trouve juxtaposé au chantier. Nous y retrouvons d'ailleurs une professionnelle rencontrée une semaine plus tôt dans le cadre d'une formation destinée aux professionnels de la ville, sur le thème des consommations en milieu professionnel. Nous discutons avec elle des passerelles qui pourraient se créer entre les chantiers TAPAJ et les services de la ville, beaucoup de jeunes étant attirés par l'idée de devenir cantonnier ou chargé des espaces verts.*
- *Arrivée sur le chantier d'un camion de gens du voyage : une famille- demandant s'ils peuvent « ponctionner » la benne*

²⁰ Ces chantiers consistent à déblayer un bâtiment qui sert d'entrepôt aux services de GPSEA depuis des années ; désormais vétuste et voué à être détruit, la mission est de trier, réorganiser et jeter tout ce qui occupe les lieux désormais (meublier de bureau, documents administratifs, matériel sportif ou de crèche...). En 2023, 7 chantiers ont lieu en ce sens ; ils conduisent à remplir 5 bennes à ordures de décharge. Les jeunes sont invités par le service des Moyens Généraux à l'issue des chantiers, pour les féliciter de leur travail.

de ses contenus métalliques et d'autres ferrailles. Nous acceptons, à condition qu'ils soient les seuls à venir, et qu'ils ne viennent que lorsque nous sommes présents sur le chantier, c'est-à-dire pas plus d'une fois par semaine-.

- *Présence de Zoé, en stage d'éducation spécialisée au CSAPA, qui participe au chantier pour la première fois.*

- ***Espoir Créteil/Alfortville***

Trois jeunes d'Espoir présents sur ce chantier qui marque également l'inclusion d'une nouvelle participante ; l'une d'entre elles arrive aux alentours de 11 heures sur requête de son éducateur, après qu'elle ait vécu une forte déconvenue la veille. L'éducateur reste présent pendant le chantier.

- *Jeune n°1 : Inclusion sur le dispositif. Jeune très attentive aux autres et prévenante, paraissant même introvertie au début. Apparemment proche de Jeune n°2 avec qui elle fait l'ensemble du chantier ; paraît par ailleurs très influençable, particulièrement sur la question des consommations. C'est ce qui explique d'ailleurs son rattachement aux chantiers TAPAJ. Elle a très récemment expérimenté le cannabis, qui ne semble pas lui avoir particulièrement plu, mais elle semble par contre avoir développé une affinité avec la cigarette. Lors de ce chantier, elle dispose d'un paquet appartenant à sa mère ; elle en fume quelques-unes et n'est pas avare pour en distribuer, notamment à sa « compère ».*
- *Jeune n°2 : Egale à elle-même ce jour ; souriante et dynamique, elle travaille avec application. Sa présence dans le groupe est plutôt motrice, et elle semble même*

acquérir peu à peu le statut de leader au sein du collectif, sans que cela paraisse particulièrement conscient. Fume énormément de cigarettes tout au long du chantier, et me demande régulièrement des pauses en ce sens. N'a, pour une fois pas fumé de cannabis sur le chantier. L'influence qu'elle exerce sur Jeune n°1 est manifeste, et le lien qui unit les deux me fait penser à celui qui existait jusqu'ici entre elle et Jeune n°3. Point à garder à l'esprit.

- *Jeune n°3 : Arrivée tardive ce jour ; a vécu dans la nuit une forte déconvenue au foyer dans lequel elle est hébergée. Sortie toute la nuit, elle découvre à son retour au petit matin que ses vêtements ne sont plus dans son armoire ; d'autres jeunes filles du foyer lui ont subtilisé ses affaires pour les cacher, les voler, ou les dégrader. Elle ne parvient pas à décollérer ; très vindicative, elle dit savoir qui est la responsable et qu'elle va « la niquer ». C'est elle, cependant, qui formule à son éducateur le souhait d'être présente sur le chantier en dépit de son retard. Nous acceptons au vu de son état d'esprit qui nous paraît être positif ; bien que cela soit gênant vis-à-vis des autres jeunes (qui seront payés le même montant pour un travail deux fois plus long). Lors de la pause, elle repère un passant fumant un joint et lui demande s'il ne peut pas lui donner un peu de « shit », s'imaginant probablement protégée par le cadre de Tapaj. Or, il est majeur, elle est mineure et de toute façon sous la responsabilité de l'encadrant. Comme nous le verrons, cet événement nous permettra de préciser les critères d'encadrement prévalant à l'égard des consommations sur les chantiers,*

- **France Terre d'Asile**

Présence de Jeune n°4 ce jour, qui vient dorénavant seul à l'association. Peu de contact ces derniers temps avec ses référentes, toutes deux très prises par leur activité.

- *Du mieux ! Nous parvenons enfin à échanger et la glace semble brisée entre nous ; nous plaisantons essentiellement, mais nous avons également quelques conversations sur sa consommation de cannabis et de médicaments psychotropes qui s'avère importante. Toujours étonné par son sérieux ainsi que ses capacités de travail, nous le voyons enfin s'ouvrir au groupe. Les échanges sont toujours plutôt brefs, mais consistants. Peut-être la présence de Zoé a-t-elle permis de mieux faire le lien entre les jeunes venant de différentes structures ; nous avons en tout cas le plaisir de le voir se joindre à table avec nous, ce qui n'était encore jamais arrivé. En attente de la suite !*

- **PRIJ (Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse)**

Présence du référent PRIJ ce jour, qui accompagne Jeune n°5, Jeune n°6, ainsi que Jeune n°7.

- *Jeune n°5 : Rien de particulier à signaler sur le chantier ; est très « bosseur » et devient de plus en plus agréable, surtout très taquin. C'est en dehors du chantier qu'il faut souligner le particulier de sa démarche ; suite aux chantiers « Espaces Verts » réalisés les semaines précédentes, il est passé à la mairie pour demander un travail dans les parcs*

et jardins. Démuni de documents capables d'appuyer sa candidature, il décide de passer spontanément à l'association, dans la foulée, pour demander une aide à la rédaction d'une lettre de motivation. A l'issue de cet exercice, nos doutes se confirment : Jeune n°5 ne sait ni lire ni écrire. Nous décidons d'un commun accord d'entamer des démarches pour résoudre ce problème majeur et crucial s'il veut pouvoir passer le permis puis obtenir un travail.

- *Jeune n°6 : « Bosseur » également, comme à son habitude. A nouveau, une consommation survient pendant le chantier, en relation à Jeune n°7. Bien qu'il semble aller bien, son attitude générale appelle l'attention ; il paraît tracassé, moins rayonnant que d'habitude, plus défiant également bien que parfaitement respectueux à notre égard. Se serait-il rebranché sur des voies d'économie « alternatives » et à risques ?*
- *Jeune n°7 : Il se distingue rapidement comme un élément essentiel et moteur du groupe. Solaire, il parle fort, à tout le monde, et crée du lien entre les différents membres en dépit de la structure dont ils viennent. Bien que plus particulièrement proche de Jeune n°5, et surtout de Jeune n°6 (avec qui il fume un joint lors de la pause), sa capacité de travail et son énergie le positionnent à une place très polyvalente dans le groupe. Il est aussi force de proposition ; il demande s'il ne serait pas possible de créer un groupe Snapchat sur lequel inviter « les copains de la cité » pour « s'informer des chantiers, dire qui est là, et*

aussi se donner des conseils sur notre consommation ».
Intéressant !

Dynamique globale :

Un chantier qui se distingue très largement des autres par la dynamique qui s'installe au sein du groupe. Plusieurs facteurs paraissent être à identifier ici :

- La présence d'une jeune fille, plus jeune que les autres participants et très sociable, permet de créer du lien entre des sous-groupes jusqu'ici plutôt hermétiques. Qu'elle s'autorise à parler à tous suscite de l'effervescence qui conduit l'ensemble des participants à communiquer collectivement, ce qui se repère tout particulièrement au moment de la pause, mais aussi lors du repas d'après chantier, auquel tous décident de venir. Le bon contact qu'elle a, plus particulièrement avec les autres filles, me paraît être l'une des causes de ce rapprochement.
- La particularité du chantier qui, bien que physique, plaît énormément aux jeunes. L'ambiance, le lieu, le travail demandé, mais surtout la visibilité du travail réalisé conduit les jeunes à s'investir pleinement.
- La valorisation du travail réalisé par les commanditaires du projet, présents à chaque fin et début de chantier.

La bonne ambiance est générale et continue. De plus, plusieurs sollicitations extérieures amènent de la visibilité au dispositif, tout en replaçant le travail des jeunes dans une perspective plus globale

et valorisante. Quelques consommations adviennent, mais dans le respect des règles définies et avec discrétion.

Cadre et dynamique de groupe – Les préalables au travail d'accompagnement

Un premier commentaire à faire sur ce retour de chantier, c'est qu'il est ponctionné de la trame chronologique dans laquelle il s'inscrit. On le voit ça et là, certaines interactions reposent sur un contact déjà noué auparavant et donc activent une histoire déjà posée entre le jeune et l'intervenant. Par ailleurs, d'autres appellent visiblement à une contrevérification ultérieure (la cigarette pour Jeune n°1 par exemple), et montrent la pertinence d'inscrire un lien dans la durée.

C'est à cette dernière notion que nous nous attachons : *comment construire le lien ? Comment le faire perdurer ? A quelles conditions peut-il être maintenu ? Par quels allers-retours est-il travaillé ? Comment faire coïncider la multiplicité de ces liens construits, considérant qu'ils ne l'ont pas tous été au même moment ? Comment créer un cadre assez facilement appréhendable pour que les jeunes puissent s'en emparer en dépit de leurs différences (ancienneté de fréquentation du dispositif, nature et ancienneté du lien construit avec l'intervenant, différences de consommations, de milieux sociaux, de structures connues...) ?*

Là encore, l'illustration a l'avantage de rendre visibles les coutures par lesquelles ces questions s'incarnent. Nous l'avons dit plus tôt ; la dynamique de groupe convoque. Et à l'intérieur de celle-ci, lorsqu'elle est installée, les jeunes sollicitent, s'autorisent à

demander, anticipent, se confient. Il est particulièrement intéressant de voir que si le cadre favorise l'émergence de sollicitations, ce sont ces mêmes sollicitations qui participent à construire et à faire bouger ce cadre au fur et à mesure. L'effet de validation et de confirmation du lien établi, rendu possible par le cadre, s'incarne par la demande formulée par le jeune. Il s'agit alors d'accéder ou non à la requête, nous le verrons, mais toujours dans une perspective de communication qui se veut la plus transparente possible.

Sans plus attendre, voici les points repérés comme participant à construire la philosophie d'intervention :

- L'investissement de l'éducateur accompagnant les jeunes
- L'interconnaissance préalable des jeunes et leur fidélité au dispositif
- L'amorce du lien facilitée par le contact déjà établi avec des pairs (le lien de confiance établi avec Jeune n°2 permet un rapprochement rapide avec Jeune n°1, et un rapide accès à certaines informations « sensibles »)
- Le rayonnement du dispositif et son articulation à d'autres réponses de l'association : plus TAPAJ se renforce, plus cela facilite l'accès des jeunes à la CJC, à une consultation médicale ou à un soutien socio-éducatif.
- Le « mouvement » et l'évolution du lien à partir des attaches passées ; la relation d'accompagnement s'inscrit dans une histoire et une temporalité. S'ajoute à cela les clefs de lecture « contextuelles », dont l'accès est facilité par un meilleur lien de confiance : la colère de Jeune n°3, ou bien la joie de Jeune n°4

- Prolongement de l'accompagnement au-delà des limites posées par le dispositif ; recours à une personne dépositaire de confiance
- La prise de leadership et le partage du dispositif à des amis pour les y faire venir
- La valorisation du travail réalisé (par les partenaires, par les jeunes, par les locaux)
- La mise à profit du dispositif pour se positionner différemment dans son quotidien (Jeune n°3 qui sort du lit malgré sa colère, Jeune n°5 avec sa demande de travail)

Un second commentaire concerne l'absence de sujets liés directement aux consommations. Si elles finissent en effet par être évoquées, ce n'est que lorsque la matrice est assez installée pour que les jeunes se permettent de communiquer à ce sujet. L'intervenant explique cependant systématiquement la nature du dispositif ainsi que celle des services proposés par l'association lorsqu'un jeune l'intègre mais la question des consommations n'est jamais posée à l'aune personnelle ; encore moins d'entrée de jeu, alors que tout reste à faire en termes de création de liens.

Les précisions données sur l'activité de l'association permettent de laisser une porte ouverte, et de réattribuer au jeune son pouvoir d'action quant au fait d'en saisir ou non la poignée. De cette manière, en communiquant clairement sur le cadre intégré par le jeune, il s'agit de lui rendre visible que l'intervenant est au fait des réalités liées aux consommations. C'est une première base à poser pour créer une passerelle entre sa réalité vécue, et la réalité collective qu'il intègre par le biais du dispositif.

En cela, et ceci même en dépit de notre champ d'activité spécialisé, la question des consommations apparaît souvent de façon secondaire ; elle est un aboutissement d'une reconnaissance accordée par le jeune que les problèmes qui sous-tendent cette consommation constitue un enjeu prioritaire. Cette idée de mouvement et d'aboutissement n'exclue pas le travail spécifique engagé par la suite, dans le cadre de la Consultation Jeunes Consommateurs, par exemple.

La détermination socio-collective du cadre ; perspectives d'un travail sur les consommations

C'est donc la bonne appréhension du cadre par le jeune qui lui permet de l'investir ; et c'est en l'investissant qu'il peut participer à son évolution. Il y a là un enjeu d'allers et retours entre les impératifs d'une part (la bonne réalisation du chantier, le respect des règles de sécurité, mais aussi des aspects plus concrets et tangibles comme peuvent l'être les horaires ou même le respect des différents interlocuteurs rencontrés durant la mission), et le réel d'autre part, tel qu'il se construit par ses aspects moins prédictibles (tensions entre les jeunes, difficulté de la mission à réaliser, incapacités variées à travailler ou à être disponible pour le travail, etc.). Il ne faut pas oublier que la plupart des participants aux chantiers s'y inscrivent dans des perspectives de régulation ; de leurs consommations certes, mais aussi pour certains de leurs conduites à risques au sens plus large, comme c'est par exemple le cas pour les jeunes impliqués dans des trafics. Le chantier permet alors le retour à, ou l'appréhension d'une réalité (celle du monde du travail majoritairement) dont les codes sont souvent mal

ou peu acquis. Travailler à la marge implique de pouvoir dégager de certains comportements décalés des leviers pour la création d'un espace de compromis et d'échange. Aux impératifs concrets soulevés par le chantier se juxtaposent donc des impératifs d'une autre nature, souvent plus individualisés, qu'il s'agit de prendre en compte pour veiller à une bonne dynamique de groupe. Il n'est pas toujours aisé de faire se corrélérer, à l'intérieur d'un groupe, des individus dont les compétences, les niveaux d'exigence (tant à l'égard des autres que vis-à-vis d'eux-mêmes), les envies et même simplement les âges peuvent autant varier ; c'est pourtant ce que se prête à réaliser le programme Tapaj de par son format. Pour autant, il n'est pas rare que des tensions se manifestent, même entre les jeunes, lorsque des membres du groupe estiment qu'un autre rechigne trop ou ne travaille pas assez. C'est une remarque qui peut être assez violente, et dont la propension d'exclusion est forte ; elle représente par ailleurs un point d'ancrage, au sens de la dynamique que le groupe révèle et exige en se constituant vis-à-vis d'un objectif. Par-là, nous assistons à un premier élément d'écho entre le groupe et une attitude plus individuelle. Il s'agit alors de se demander, en tant qu'intervenant, quel espace de compromis peut exister entre ces deux manifestations.

Quelle est la matière à laquelle me donne accès ce que je vois, ce que je vis, les scènes auxquelles j'assiste ? Comment la rattacher aux objectifs qui justifient ma présence, et celle du groupe formé ? Comment mettre à profit cet écart que le réel présente avec l'anticipation que j'en ai faite ? Finalement, sur quoi m'appuyer pour faire mon travail ?

Nous proposons là quelques éléments de réponse issus de la pratique ; afin de mieux les ancrer, nous les croiserons avec les notions soulevées par Maurizio Frisina²¹, qui établit un certain nombre de dimensions à observer dans l'accompagnement thérapeutique des addictions, toutes relatives à une dimension plus large qu'il désigne comme auto-organisationnelle.

C'est de ce point dont nous partirons.

Nous avons précédemment parlé de la nécessité du décalage, souvent requis implicitement et par défaut par la manière dont les jeunes interagissent avec les professionnels qui les encadrent. C'est qu'il y a, toujours, un réglage à opérer entre ce qui est prévu, et la façon dont les choses se déroulent. Chaque chantier nécessite ainsi un degré d'ajustement qui varie selon les événements qui le ponctuent. Il s'agit donc aussi ici de créer une normalité, un cadre, à partir duquel seront interprétés les événements qui lui sont postérieurs et qui sortent de son périmètre. La force du cadre que nous allons aborder ici réside dans sa flexibilité, son aspect participatif, ainsi que sa transparence. Nous voyons apparaître, en ligne transversale, la nécessité générale d'une communication efficace ; c'est elle qui induit la possibilité de mouvement. Aussi, lorsque le cadre est mis à mal, qu'il est corrompu, ou qu'il paraît obsolète, nous proposons de le réfléchir non pas au travers d'une dimension immuable et excluante (« *tu as fauté, tu dois être puni* ») mais comme un outil de régulation des relations et des

²¹ « Sur le bord du chaos, complexité, thérapie systémique et addictions », Maurizio Frisina, L'Harmattan, 2020.,

manifestations qui se déroulent en son sein (*qu'est ce qui t'a motivé à sortir du cadre ? Que s'est-il passé et comment faire en sorte que cela ne se repasse pas dans les mêmes conditions ?*) Pour le dire en d'autres termes ; si le cadre est pris à contrepied, c'est peut-être lui qui est défaillant. C'est là une hypothèse forte, qui appelle aussi de l'intervenant à clarifier sans cesse la nature de ses malaises, de ses incompréhensions, de son désaccord voire de sa désapprobation. Toutefois, nous le voyons apparaître, ces tensions se situent toujours vis-à-vis d'attitudes certes, mais d'attitudes qui s'inscrivent dans des contextes, dans des lieux, dans des situations qui motivent d'ailleurs la nature du « choc professionnel » (*qu'est-ce que c'est que cette attitude que le jeune présente et qui entre en conflit avec mon travail tel que je l'ai conçu et anticipé ?*).

C'est cette tension qui sert de point de départ à l'établissement du cadre collectif autour des consommations ; en regardant toujours comment les enjeux qui construisent le réel (ici, la bonne tenue d'un chantier d'insertion pour des publics consommateurs) représentent des clefs d'élaboration pour réinscrire sa pratique à l'aune de ces mêmes contextes. La manifestation la plus forte de ce cadre adaptatif est de pouvoir inscrire la fracture entre le prescrit et le réel au service des missions que se fixe le professionnel ou qui lui sont attribuées.

Le cadre posé autour des consommations sur le dispositif

- Le premier critère est celui de **l'autonomie vis-à-vis de ses propres consommations**. Il est parfaitement possible, et même nécessaire d'entendre le caractère impératif que peuvent revêtir certaines consommations. L'exercice du

chantier tend à faire prendre conscience qu'il peut être possible de ne pas consommer sur une plage horaire déjà conséquente (4h pour le chantier, 6h avec les « à côtés ». Cela représente parfois un délai beaucoup trop long pour certains consommateurs (ce qui est déjà un objet de travail à part entière). Aussi, s'il est indispensable de consommer, le consommateur doit être en mesure de subvenir à ses propres besoins ; **il n'est absolument pas question que TAPAJ, du fait de la présence de plusieurs consommateurs, devienne un lieu de deal ou même d'échanges de produits entre jeunes.**

Le deuxième critère traite de **la clarté et de la transparence obligatoire de ces consommations**. Il s'est élaboré en réponse directe à l'omniprésence du tabou dans l'univers des drogues et des consommations²². L'une des forces du chantier est de **pouvoir communiquer autour de ces consommations sans qu'elles ne deviennent exclusives du travail** pour lequel nous sommes réunis ; il est donc nécessaire que les jeunes investissent cette possibilité. De fait, **ce serait un échec que les jeunes**

²². Nous avons pour habitude de partager un repas avec les Tapajeurs à l'issue du chantier. Pour exemple, trois jeunes, voyant arriver l'encadrant sur le parking du restaurant, cachent immédiatement le joint qu'elles étaient en train de fumer, refusant toute communication. Nous en reparlons donc à table. Nous les questionnons sur ce refus de communication d'autant plus étonnant qu'un lien de confiance semble bien établi. L'une d'entre elles répond : « *C'est rien contre vous, on a appris comme ça !* ». C'est une réponse formidable de lucidité et de transparence : ouvrir une possibilité d'échange n'efface pas une histoire expérientielle souvent construite dans le tabou, la stratégie et la dissimulation.

continuent à utiliser les stratégies de dissimulation qu'ils mettent généralement en place à l'extérieur, puisque l'objectif des chantiers vise non seulement à désamorcer ces stratégies mais également à en observer les effets délétères. Il y a aussi, pour les encadrants, une logique de maintien de la mission de travail, ce qui leur impose d'être au fait de l'activité de chaque participant pour mieux gérer l'effectif et la dynamique de groupe. En ce sens, un jeune qui part fumer un joint dans son coin nuit à cette dynamique. Ces différents états de fait ont participé à l'élaboration de ce critère qui implique de la transparence, de la communication, mais aussi une posture plus assumée de ses propres consommations.

- Le troisième critère se décline en plusieurs points, mais traite surtout de **l'image que l'on renvoie lorsque l'on consomme**. Plus largement donc, ce critère redonne son importance au *contexte*. **Consommer à un moment donné, consommer d'une manière ou d'une autre, c'est dire des choses de soi ; c'est aussi dire des choses vis-à-vis du cadre dans lequel on manifeste cette consommation**. Partant de cet état de fait, il est demandé aux jeunes notamment de :
 - Ne pas consommer en s'affichant devant tout le groupe, afin de ne pas renvoyer une image plus permissive que ne l'est réellement le chantier.
 - Être attentif à la présence de partenaires sur le chantier, en leur expliquant que la garantie qu'offre le cadre TAPAJ n'est

pas universelle. Que les prescripteurs de chantiers sachent que leurs missions seront réalisées par des jeunes consommateurs est une chose ; qu'ils les voient consommer pendant les chantiers en est une autre, qu'il n'est pas forcément possible de désamorcer auprès d'eux ensuite.

- Être attentif aux horaires ; il est très mal perçu par le groupe qu'un jeune manifeste son envie de consommer cinq minutes avant la fin de la pause, car cela lui permet de prolonger individuellement son temps de pause et renvoie un message de déconnexion vis-à-vis du reste du groupe. C'est la même chose lorsqu'il reste dix minutes avant la fin de chantier, moment critique à part entière puisque souvent sujet à des visites des prescripteurs de chantier.
- Le quatrième critère, c'est que **la consommation d'un produit appelle de façon systématique à un temps d'échange** avec l'encadrant de chantier. La nature de ce temps d'échange peut être variée, de la prévention jusqu'à la réduction des risques. Là encore, l'idée est de respecter l'impératif que peut représenter le besoin de consommer, sans « abrutir » pour autant le consommateur d'informations, de conseils et de questions. Pour autant, **celui-ci doit entendre que consommer au travail n'est pas un acte anodin** ; en se manifestant « malgré tout », cette consommation appelle à discussion car c'est aussi **le travail de l'encadrant de faire remonter ses objets d'interrogation ou d'étonnement, et de les rendre**

visibles au consommateur afin qu'il travaille ces questions à son tour.

- Le cinquième critère reprend le précédent ; il demande de mettre le cadre de travail à profit pour réfléchir la consommation. Aussi, **il est demandé aux jeunes de faire un bilan « à chaud » de cette consommation** : quel intérêt ont-ils tiré de cette consommation ? Était-elle agréable ? Étaient-ils à l'aise en consommant de cette manière ? Auraient-ils pu la décaler ? On voit apparaître ici l'idée de **réinstaurer du rapport réflexif** vis-à-vis de la consommation, de la rendre moins « **automatique** ». Ces questions très concrètes qui traitent de la question du « pourquoi » permettent de se resituer dans son propre pouvoir d'action. **Le format est libre**, ils peuvent garder les fruits de cette réflexion pour eux, ou bien décider d'en parler avec l'intervenant.

Le sixième et dernier critère concerne davantage l'encadrant, bien qu'il soit en relation directe avec les jeunes. Il y est, là encore, question de transparence et de communication. **Il s'agit de spécifier toujours les objets d'embarras ou d'agacement ; c'est-à-dire de communiquer sur ce qui interpelle lorsqu'une attitude se manifeste**. L'enjeu est de ne pas se délimiter aux bordures du « bon » et du « mauvais », et de verser le moins possible dans l'affect ou dans le rappel de l'autorité.

Faire avec les consommations ne veut pas dire que l'on est prêt à tout accepter, ni à cet égard ni vis-à-vis d'autres « incartades » ; **l'empathie n'est pas un manque de rigueur et ne doit pas être perçue comme telle.** Il est rarement satisfaisant de se contenter de la manifestation émotionnelle (colère, agacement, rappel à l'ordre, etc.) ; il l'est bien davantage de travailler autour de ces points de tensions, qui se révèlent être de formidables outils pédagogiques. **Être en colère est une chose ; en expliquer les raisons et en dessiner le cheminement en est une autre.** C'est à cette condition que les jeunes peuvent mieux s'approprier un chemin, des codes, une manière d'être et la possibilité de se projeter dans un réel nécessitant de multiples capacités d'adaptation, notamment dans le monde du travail.

5.3 Formation et soutien à l'élaboration d'un projet de séjour Espoir

Les équipes des centres de jour d'Espoir Alfortville et Créteil ont sollicité Drogues et Société pour participer à une de leurs réunions d'équipe. L'objectif en était alors de faire un point autour des consommations et des risques de prosélytisme à l'intérieur du service ; deux jeunes filles nouvellement reçues suscitent des inquiétudes à ce sujet. Ce temps d'échange a par ailleurs permis d'évoquer quelques données épidémiologiques, d'objectiver par là-même les consommations repérées dans le service, mais aussi de poser les divergences de positionnement au sein des équipes

éducatives. C'est tout particulièrement la préparation d'un très prochain séjour qui interrogeait les éducateurs.

Suite à ce premier temps, et parce que certains professionnels d'Espoir s'étaient engagés dans la recherche-action, il a été convenu de travailler conjointement à la préparation de ce séjour. L'idée a été de mettre à profit les différentes préconisations issues de nos réflexions collectives : aller vers et faire avec la réalité des jeunes, renforcer les articulations entre services spécialisés et équipes éducatives, construire une culture commune autour des drogues et de leurs consommations, tout en considérant nos différents cadres et enjeux institutionnels.

Il fut, un temps seulement, envisagé que Drogues et Société participe concrètement au séjour. Le temps nous a semblé trop court pour que nous puissions poser, ensemble et au préalable, les bases d'un accompagnement quotidien concerté. Mais cela devra être retravaillé.

Le départ étant prévu pour le mois de juillet, une série de quatre interventions auprès de l'équipe et des jeunes a été programmée sur l'ensemble du mois de Juin. Elles ont été ponctuellement étayées par ce qui se passait autour du dispositif TAPAJ, régulièrement fréquenté justement par les deux jeunes filles posant question à l'équipe et un de leurs éducateurs ; ainsi que par ce qui s'échangeait au sein des groupes de recherche-action, fréquentés par certains membres de l'équipe. Cela a ainsi permis d'évoquer une interaction avec un jeune, de revenir sur une réflexion

partagée, etc. ; et donc de faire le lien entre la vie de service et nos différents temps de rencontre et de collaboration.

La méthode retenue a été la suivante :

Un premier temps de rencontre informelle avec les jeunes a permis de créer le lien avec ceux qui ne fréquentaient pas le dispositif TAPAJ. Cela nous a permis d'observer que la question des consommations, qui peut diviser les professionnels, mobilise également les jeunes qui disposent chacun d'un rapport et d'un regard très personnel sur le sujet.

Un deuxième temps d'échange, cette fois dans un cadre plus formel, avec les jeunes supposés participer au séjour. Ce temps, séparé des professionnels, a pu permettre d'entendre ce qu'il en était des positions de chacun, ainsi que les demandes formulées autour de la consommation pendant le séjour.

Un troisième temps a été proposé aux professionnels afin d'échanger, dans le prolongement de la réflexion engagée avec les jeunes. Cette étape s'est accompagnée de contenus visant au renforcement des connaissances, des capacités de repérage, et plus largement de compétences en matière d'accompagnement à la réduction des risques.

Le dernier temps a été collectif et avait pour ambition d'associer l'ensemble des parties prenantes au séjour, dans une perspective de travail horizontal. L'idée était ici d'établir ensemble les compromis qu'il paraissait réalisable à chacun de faire pour le bien du plus grand nombre : comment prendre en compte à la fois l'envie de consommer de certains jeunes, le mandat éducatif et les impératifs du cadre législatif et réglementaire.

Constats, réflexions et commentaires à propos de ces différents temps

1/ Temps de rencontre informelle avec les jeunes

30 mai 2023 - 8 jeunes présents

Nous sommes invités par Espoir à nous intégrer à un moment de détente organisé sur un rythme hebdomadaire, et ce jour-là, autour d'une activité billard.

Ce temps permet surtout d'établir un premier lien avec les jeunes, mais aussi plus largement de les questionner quant à l'interprétation qu'ils font de notre présence dans la perspective de ce séjour. Quel regard ont-ils sur cette préparation ? Quels liens font-ils d'eux-mêmes entre ce séjour et la question des consommations ?

Le contexte ludique permet de désamorcer la dimension « tabou » liée au sujet des consommations, mais aussi de briser plus aisément la glace entre nous. Nous découvrons que le groupe n'est ni neutre ni uniforme sur ce sujet ; tous sont au fait que des consommations ont lieu dans le service, et tous n'adoptent pas la même position à cet égard. Nous constatons que si la question des consommations clive les professionnels, elle apparaît aussi source de discorde chez les jeunes. Certains thèmes de réflexion se distinguent déjà par leur récurrence : cannabis, trafic, débrouille et dépendance.

Cette première approche permet aussi de mieux appréhender les écarts d'âges qui existent à l'intérieur de ce groupe de jeunes de 13 à 17 ans ; c'est une réalité qu'il faudra considérer pour la

préparation du temps d'information et prévention que nous devons réaliser avec eux quelques jours plus tard.

2/ Temps d'échange avec les jeunes

02 Juin 2023 - 7 jeunes présents

A l'annonce du thème de notre intervention, le groupe s'est scindé en deux : les consommateurs qui percevaient assez clairement ce dont il serait question, les non-consommateurs, qui s'en sont revendiqués immédiatement et se sont inscrits en retrait du débat. L'un des intervenants s'étant présenté comme sociologue, le débat s'est engagé autour de la sociologie et de la remise en question de ce qui est présenté comme étant la norme ou la normalité.

Tout le cadre dans lequel nous inscrivons nos modes de vie, individuels et collectifs, ne sont-ils pas le fruit d'une pure construction ? Comment les normes se construisent-t-elles, par quel processus, selon quels critères, et dans quel but ? La sociologie vient questionner cela en permanence, jusqu'à faire rendre visibles les phénomènes (faits sociaux) par lesquels le social devient social. Par là-même, elle se propose en tant qu'outil de réponse aux fractures que peut engendrer le processus de normalisation qui, par essence, induit de laisser à la marge ce qui ne peut être pris dans son champ de considération.

Il a été ainsi possible d'aborder le rapport des jeunes au cadre, d'en questionner leurs capacités d'appréhension et de compréhension. Dans le contexte qui motivait l'intervention, cela apparaissait être une excellente base pour poser une réflexion autour des règlements, de leur possible transigeance et des efforts à faire pour le maintien d'objectifs posés.

L'enfer c'est les autres ?

Assez logiquement, la discussion se prolonge par une citation bien connue : « L'enfer c'est les autres ». Nous en discutons ensemble, et le sujet est posé comme une question : « selon vous, peut-on dire que l'enfer c'est les autres ? ». La plupart des réponses, bien que consensuelles (au sens de leur prévisibilité), sont très correctes et vont dans le sens d'une reconnaissance de ce que la présence de l'autre nous impute, en général, à nous même. Certaines réponses vont dans le sens d'une nuance à propos de cet « enfer », qui parfois semble pouvoir se colorer de notre seul fait également. C'est la réponse d'une des jeunes qui estime que *« certains sont parfois trop gentils, à des moments où tu voudrais juste pouvoir exploser. Cette sensation est horrible car elle te fait te sentir mal sans que personne ne fasse rien de méchant autour de toi »*.

Aussi, ensemble, nous élucidons que souvent l'autre nous oblige ; parfois en nous imposant, parfois de façon implicite, mais toujours en établissant une connexion entre des actions qui pourraient paraître relever du seul individu, et un format social, collectif, régulé, normé et donc toujours contraignant dans son acceptation la plus extrême. La citation de la jeune est intéressante parce qu'elle montre que la référenciation aux autres n'est pas toujours le fruit de la violence ou de la contrainte exercée par l'autre ; les autres sont aussi, et parfois malgré nous, une trame à laquelle nous nous référons (toujours ?), et à partir de laquelle l'évolution devient possible. Toujours, cependant, et peut être plus particulièrement à l'adolescence, le tarissement d'un désir au profit du collectif est vécu comme une violence par celui qui se retient.

Cette distinction est importante, car elle pointe le fait que les autres, certes, peuvent être un enfer par eux-mêmes. Également cependant, nous pouvons faire des autres un enfer ; plus particulièrement lorsque ce que nous souhaitons nous met en décalage par rapport à l'intérêt du plus grand nombre.

→ *Le parallèle avec les consommations, et plus particulièrement les consommations dans le cadre d'un séjour éducatif est ici évident ; comment moduler ce qui, d'une pulsion individuelle, part se loger dans une organisation de groupe ? Jusqu'à quel point le groupe est-il légitime et prévaut-il sur l'individu ? Selon quels principes celui-ci doit-il se contenir, malgré lui de surcroît ? Plus clairement, comment les consommateurs peuvent-ils rendre clair à ceux qui ne le sont pas l'aspect « obligatoire » de leurs consommations ? Quelle marge de compromis existe-t-il entre les impératifs éducatifs d'un côté, et les nécessités induites par la dépendance de l'autre ? (...
Déclinable à l'infini)*

« Moi je m'en fous des autres »

En réaction aux contenus évoqués, l'une des jeunes pose très clairement son refus et son rejet d'un éventuel compromis ; *« Moi je m'en fous des autres. J'ai envie de consommer, je veux consommer, et si je peux pas c'est très simple : soit je viens pas, soit je fumerai quand même ».*

A nouveau, la réaction est très intéressante et permet la mise au travail de plusieurs thématiques. Nous débattons ensemble avec les jeunes ; *« qu'en pensez-vous, tous ? Peut-on dire « qu'on s'en*

fout des autres ? » ». En opposition à la citation précédente qui les pose comme un « enfer », la plupart des jeunes présents estiment qu'il n'est pas possible de s'en passer ; les « autres » sont indispensables à notre bien-être, et plus largement à notre vie. Plus ; ce sont parfois les autres qui y contribuent directement, voire même qui en sont les garants et les gardiens.

La jeune à l'origine de cette déclaration participe également au dispositif TAPAJ ; je lui rappelle sa réaction lors d'un chantier lorsque, étonnée de ne pas me voir m'énerver face à ces multiples plaintes, elle vient me voir et s'excuse de ne pas travailler « comme tout le monde » et qu'elle « ne fait que se plaindre ». A l'époque déjà, la réponse avait été de se rendre compte que sa frustration ne se trouvait pas tant dans la difficulté du travail à effectuer que dans le décalage qu'elle ressentait vis-à-vis du reste du groupe. Nous avons, lors de cette intervention, pu la ramener à cette sensation dans laquelle son rapport à l'autre l'obligeait certes, mais sans contrainte aucune si ce n'est celle de vouloir faire partie, même dans une échelle très mesurée, d'une organisation collective (ou, dit plus simplement, d'un groupe).

→ *Le séjour et les chantiers présentent des similitudes quant à cette dimension collective ; rappeler ici à la jeune que son rejet la place dans une situation de décalage qu'elle est presque la seule à subir permet de questionner à nouveau son rapport au groupe, et plus largement aux autres.*

Après une pause et une première tentative de départ, la même jeune demande si elle peut partir aux toilettes. Nous ne la reverrons pas de la matinée, ce qui paraît absolument normal au vu des

sujets traités, particulièrement lourds et d'autant plus lorsqu'ils le sont à partir d'expériences vécues par une personne présente.

Ce départ libère la parole du groupe au sujet de la personne en question ; certains se plaignent du caractère trop tranché de la jeune fille, trop colérique, pas assez empathique. « *Des choses difficiles, on en a tous vécu ici ; mais elle fait comme si elle était la seule* ».

Il est crucial que ces paroles puissent être posées par le groupe et par les individus dans le groupe, où tous ne semblent pas en accord sur la considération apportée à cette jeune fille.

Gestion des émotions et usage de drogues

L'infirmier en charge de la Consultation Jeunes Consommateurs met ce moment à profit pour faire un point sur la capacité à chacun de gérer ses émotions, et notamment ses émotions vis-à-vis des autres. Il invite le groupe de ne pas être trop rude à l'égard de ceux « qui ne peuvent pas, qui ne sont pas en capacité », et qui, de fait « souffrent d'autant plus de cela ». La drogue apparaît, bien souvent, comme une réponse à ce type d'émotions. C'est l'occasion d'aborder ensemble les différents types d'usage, et notamment la perspective auto-médicamenteuse qui s'installe parfois (en « opposition » à un jeune qui évoque l'aspect parfois « thérapeutique » des drogues). Dans le même temps, nous les questionnons sur la perception que ces derniers ont des drogues, de l'addiction, et du sens qu'ils mettent derrière de tels mots.

Prévention par les pairs et réduction des risques

Assez naturellement, la conversation revient sur la thématique précédente ; trois jeunes présentent un lien particulièrement manifeste au sein du groupe. Les échanges fusent, la complicité s'installe et rompt les réticences initiales ; la fin de réunion est très rythmée.

Il est très intéressant, notamment, de voir l'une des jeunes consommatrices pointer le fait qu'elle ne consomme pas lorsqu'elle se trouve en présence de ses deux camarades ici présentes ; « *Je n'aime pas consommer quand je suis la seule à fumer* ». Elle rajoute « *de toute façon, l'une d'elles, c'est ma maman. C'est notre maman. C'est elle qui fait qu'on ne fait pas de conneries quand elle est là* ». Ce point, corrélé par la troisième jeune présente paraît essentiel et nous y revenons en insistant particulièrement sur la dimension de gestion du risque qu'un tel constat engendre. Cela représente, à part entière, une piste de réponse dans l'optique d'une meilleure gestion des consommations lors du futur séjour. La valoriser, la rendre visible, la communiquer et la présenter comme une ressource auprès de l'équipe éducative pourrait tendre à une meilleure harmonie du groupe au sens de son auto-régulation. Il peut par exemple être envisagé de proposer à ces trois jeunes de partager leur chambre afin d'éviter les consommations nocturnes ou en intérieur.

Ce point permet également de valoriser la perception et l'appréhension qu'ont les jeunes de la réduction des risques. Tous mineurs, la plupart disposent de stratégies et de connaissances leur permettant de mieux gérer une consommation qui, en les débordant parfois, reste sujette à certains critères de contrôle (contexte, quantité de produit consommé, fréquence des

consommations, rapport au produit...). Là encore, il apparaît important de visibiliser auprès de qui de droit l'aspect « contrôlé » (maîtrisé ?) de ces consommations qui, si elles apparaissent parfois débridées, restent canalisées par un ensemble de données qu'il doit être possible de pouvoir discuter dans une relation éducative, et dans une perspective pédagogique.

Une intervention qui va dans le sens d'un renforcement de la possibilité de communication

A l'issue de ce temps de travail, un bref résumé en est fait aux jeunes. Nous les remercions pour leur disponibilité, leur participation, et les félicitons quant à l'aspect critique de leurs regards sur les consommations. Certains d'entre eux ont très clairement posé l'impossibilité que représente à leurs yeux le fait de ne pas consommer. Nous pensons que cela doit pouvoir être communiqué, non par provocation, mais dans une sincère recherche de compromis. Nous invitons les jeunes à prendre conscience de leurs compétences et de leurs connaissances vis-à-vis des sujets pour lesquels nous sommes sollicités. Il est probable que les interventions auprès des professionnels aillent dans le même sens.

Nous pointons en tout cas la particularité de cette intervention, qui semble s'être construite moins autour des drogues en tant que telles qu'autour de la possibilité de communiquer et d'échanger à partir de ce sujet. A ce titre, cette intervention filée au format hybride semble nous placer à l'articulation entre deux parties qui, bien qu'animées par des motivations différentes, *doivent* pouvoir communiquer et trouver un terrain d'entente.

Il est intéressant, pour nous professionnels, d'envisager notre participation à ce travail en tant « qu'ennemi (adversaire ?) du silence » ; c'est parce que les choses, trop souvent, ne peuvent pas être dites que les situations s'enveniment. C'est parce que les choses, pour mille raisons, ne peuvent pas être communiquées et posées sur la table que les gens souffrent. Réinstaurer du dialogue, encourager à l'empathie et à la compréhension, le faire par le biais de données objectives, renforcer la considération de l'autre, et par là de soi-même ; voilà les objectifs qui se donnent à voir au fil de cette intervention. Parler, c'est guérir. Permettre de parler, encourager à parler, c'est soigner.

3/ Temps d'échange avec les professionnels

(14 juin 2023)

La rencontre s'est engagée à notre initiative sur l'évocation d'un certain nombre de questions :

Qu'est-ce qu'une drogue ? Pourquoi consomme-t-on ? Quels sont les différents types de drogues ? Quid de la législation : légalisation, dépénalisation, contextes internationaux.

La directrice, dont la présence n'était pas prévue (lors d'une précédente rencontre, l'équipe avait souhaité pouvoir réfléchir hors la présence de ses responsables et cela avait été acté), semblait devoir veiller à ce qui était transmis à son équipe. Nous nous sommes donc vus dans l'obligation de questionner certaines représentations. La notion de trajectoire d'un usager de drogues dans l'imaginaire collectif s'apparente souvent à une longue

descente aux enfers, du cannabis à l'héroïne. Or l'ensemble des données épidémiologiques invalident clairement cette représentation : il y avait, en 2019, 500 000 expérimentateurs d'héroïne et 1,5 million d'expérimentateurs de cocaïne en France alors que 18 millions de personnes avaient consommé du cannabis²³. Tous les consommateurs de cannabis ne deviennent donc pas héroïnomanes et un très important nombre de ces consommations se font sans effet délétère.

L'idée était ici d'apaiser les appréhensions de l'équipe à l'égard des consommations qui pourraient avoir lieu durant le séjour, eu égard notamment à leur éventuelle dimension prosélyte dans un cadre festif et estival. Une consommation de cannabis n'est pas toujours une porte d'entrée vers d'autres consommations ; elle constitue cependant une forme de rite de passage pour les jeunes générations depuis maintenant plus d'une cinquantaine d'années.

L'aspect « socialisant » de ces consommations doit donc être considéré. L'enquête Aramis présentée par l'OFDT²⁴ fait apparaître que sur un panel de 135 jeunes de 13 à 18 ans, 75% ont expérimenté le tabac, 90% ont expérimenté l'alcool, 60% ont expérimenté le cannabis et 29% ont expérimenté d'autres drogues illicites. « Parmi les rares mineurs de plus de 15 ans qui n'ont jamais rien consommé on retrouve des profils socio-familiaux et des trajectoires marqués par un ou plusieurs traits communs : une

²³ <https://www.drogues-info-service.fr/Tout-savoir-sur-les-drogues/Les-chiffres-cles/Donnees-generales>

²⁴ Obradovic I, « Attitudes, représentations, aspirations et motivations lors de l'initiation aux substances psychoactives, Enquête ARAMIS, OFDT, 2019

sociabilité peu développée, un historique de consommation excessive dans la famille, une attention prononcée au corps et à un mode de vie « propre », des parents peu attentifs au développement de leur enfant, des pratiques de loisir intensives et souvent solitaires, enfin une faible estime de soi et/ou des signes de dépressivité ».

Il ne s'agissait pas tant de définir le profil des non-consommateurs que de rappeler que ces expérimentations et les formes qu'elles peuvent prendre font aujourd'hui partie de la norme en matière de construction sociale à l'âge adolescent.

Parce que les échanges se poursuivent dans une perspective de sécurisation des consommations, la directrice a rappelé la réalité de la loi : Comment tolérer les consommations alors qu'elles sont de toute façon interdites ? Quel est le sens réel de notre intervention, si ce n'est d'amener à la tolérance de situations contre lesquelles la loi se positionne fermement ? Comment garantir que ce qui sera entrepris pourra l'être dans l'assurance que rien ne pourra nuire aux équipes professionnelles ? Ou bien à elle, qui en est la responsable sur le plan juridique ?

Ces inquiétudes sont légitimes et appellent à beaucoup d'attention de notre part. Il nous faut admettre que nous ne pouvons pas baliser l'ensemble des risques encourus. Certains risques, inhérents par exemple au transport, à la détention ou à l'aspect parfois trop démonstratif des consommations, sont des points sur lesquels notre travail a ses limites. Mais il s'agit de les recontextualiser face à d'autres risques : mesurer notamment les conséquences d'un arrêt brutal de consommations liées à une

intention d'auto-médication (gestion de l'angoisse, par exemple) ou encore celles de l'exclusion de jeunes consommateurs d'espaces collectifs ayant pour objectifs la socialisation et l'empowerment.

Nous avons demandé aux éducateurs si, selon eux, il était imaginable que les jeunes ne consomment pas pendant le séjour. La réponse a été « non ».

La seule piste était donc de travailler à une régulation des consommations, en y associant l'ensemble du groupe.

Les grands principes de fondement de l'addictologie notamment au travers de la réduction des risques nous évoquons aussi les écueils du sevrage forcé, les échecs de la répression, l'évolutions des politiques de santé publique et aménagements du cadre légal, ainsi que la stigmatisation et l'exclusion des publics consommateurs de drogues illicites.

4/ Temps d'échange avec les jeunes et professionnels

(26 juin 2023)

Il s'agissait pour l'équipe éducative d'annoncer aux jeunes le positionnement pris par l'institution concernant les consommations de cannabis lors du séjour ; les intervenants de Drogues et Société étant là en position d'appui, mais en aucun cas porteurs de la décision prise.

L'équipe a expliqué qu'elle avait conscience de la forte dépendance au cannabis de certains jeunes et que les éducateurs savaient que certains en apporteraient, et que les sacs ne seraient pas fouillés.

Une jeune fille a alors demandé si elle pouvait apporter 30 euros de cannabis ; il lui a été répondu qu'en aucun cas l'équipe ne pouvait cautionner et donc répondre à cette question.

L'équipe a également souligné qu'au vu de l'impossibilité pour certains de ne pas consommer, elle veillerait à ce que ces consommations soient le moins dommageables possible et qu'il ne serait pas toléré que ceux qui consomment incitent d'autres à consommer.

Nous rappelons aussi aux jeunes que le cadre du séjour et les nombreuses activités proposées seraient très certainement propices à favoriser la régulation/diminution de leurs consommations.

Objectifs de l'action finalisés et rédigés par l'équipe, avant le départ

« Sécuriser la consommation des jeunes »

Trouver des compromis dans une co-élaboration des règles pendant le séjour avec les jeunes

- *Ne pas inciter les consommateurs à fumer*
- *Repérer un endroit sécurisé afin de circonscrire le lieu de consommation*
- *Respecter les lieux où il est interdit de fumer*

Responsabiliser les jeunes consommateurs

- *Vis-à-vis de leur santé, de l'influence qu'ils peuvent avoir sur les autres membres du groupe non consommateurs*

- *Afin qu'ils ne soient pas dans une consommation ostentatoire*

Prendre en compte les inquiétudes, les représentations, les questionnements de tous afin qu'il n'y ait pas de scission entre les jeunes

Favoriser des espaces de parole libre entre les jeunes et les professionnels, pour échanger autour de la gestion de la consommation (diminution, décaler la consommation du premier joint, conscientiser sa consommation et les effets que celle-ci peut avoir dans le quotidien, réfléchir et discuter autour des traumatismes, des blessures qui ont pu conduire à une consommation de drogues)

Harmoniser nos façons de travailler afin de parvenir à une pratique commune autour d'une problématique qui ne trouve jusqu'à présent de réponses que dans l'informel, l'individuel et le non-dit favorisant la prise de risques personnels pour les professionnels ».

Résultats de l'action tels que décrits et rédigés par l'équipe éducative, au retour

Points forts

- *« Les jeunes consommateurs qui ont participé à ce séjour ont remis en cause leurs pratiques avec le produit et ont diminué leurs consommations ;*

- *Aucun des autres jeunes n'a commencé à consommer ; au contraire, la posture claire de sujet pouvant avoir besoin d'aide et de cadre a aidé à déconstruire l'aspect attirant et rebelle du cannabis ;*
- *L'équipe a toujours pu retrouver les jeunes qui consomment et la fluidité du séjour (temps de repas, horaires d'activité, etc.) en a été renforcée ;*
- *Pour les professionnels, le fait d'avoir anticipé à ce point ce que pourrait être de la gestion des conduites à risques liées au cannabis, a permis d'accompagner les jeunes sur bien d'autres problématiques ; la consommation de cannabis n'a jamais été un sujet omniprésent au cours du séjour ;*
- *Au retour, les jeunes concernés ont continué à réfléchir et à travailler sur leurs consommations, en parlant ouvertement aux professionnels ;*
- *Les échanges entre l'équipe éducative et la direction, qui a soutenu cette initiative, ont permis, par les temps communs de réflexion, de travailler de manière plus transparente, plus sereine et dans un climat de confiance ;*

Cette présentation de résultats se passe de commentaires qui ne pourraient être que redondants ou/et recouper les commentaires accompagnant les précédentes actions décrites, qu'il s'agisse de Tapaj ou des ateliers conduits en lien à l'équipe du restaurant d'Application.

Il est cependant à souligner que l'équipe a pu présenter, avec l'accord de sa direction, l'action dans le cadre des Trophées Espoir ; ce qui était déjà une belle reconnaissance du travail réalisé mais elle n'a malheureusement pas obtenu le prix !

Conclusion

Cette démarche de recherche-action nous a permis de collectivement mesurer combien pesait le poids du silence sur les modalités de prise en charge des conduites addictives, au sein de services accueillant des publics jeunes vulnérables ; ainsi que les conséquences de ce silence tant en termes d'isolement ou de mal-être des professionnels du champ éducatif, que de contrainte des jeunes à invisibiliser leurs consommations et leurs prises de risques.

Et nous retiendrons comme premier enseignement, quant à de possibles développements ultérieurs, qu'elle nous a également permis de nous inscrire, de par la multiplicité des expériences et récits partagés, dans une dimension d'éco-formation ; ce qu'il faut entendre comme une mise en valeur du savoir expérientiel, tel qu'il se construit sur le terrain.

Hélène Bézille et Gilles Brougère définissent ainsi l'éco-formation²⁵ :

« Le pôle de « l'éco » désigne la formation « avec », « au contact de », dans la réciprocité et l'échange avec l'environnement physique (la nature, les objets) et humain. Il englobe des pratiques, des champs de recherche et des univers conceptuels diversifiés. Du côté conceptuel, l'éco-

²⁵ Brougère, G., Bézille, H., « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 158, janvier-février-mars 2007, 117-160

formation fournit des grilles de lecture aux recherches sur les « compétences collectives », les « organisations apprenantes », la « formation expérientielle ». L'exploration de ce pôle ouvre sur une approche anthropologique de la formation. »

Nous l'avons vu au fil de la démarche, et nous le soulignons encore ici : il n'est pas question de considérer cette dimension expérientielle comme la seule manière légitime de construire le savoir.

Elle est l'une des portes qui permet de mieux comprendre le réel. Il faut cependant prendre garde à ne pas tomber dans de mêmes écueils que ceux qui ont façonné les pratiques professionnelles et les contextes institutionnels que nous avons évoqués. La conception d'un savoir qui se justifie « par lui-même » est précisément ce qui amène aujourd'hui le travail social à certaines impasses. Longtemps, l'institution a pensé en être la seule dépositaire. Pourtant, le modèle de transmission verticale semble aujourd'hui être arrivé à une limite ; celle de ne plus se suffire à lui-même. Redisons-le encore : il n'existe pas de savoir qui serait « légitime par nature » ni de manière « logique » de le construire. Le savoir s'agrège par l'ensemble des regards qui sont portés par et sur une situation : ceux qui la vivent, ceux qui la pensent, ceux qui la racontent. Il est de notre travail d'assurer l'aller-retour entre toutes ces manières de « savoir » et de « comprendre ».

Et nous nous référerons encore à un article paru dans le Journal international de bio-éthique :

« Plutôt que de transmettre des normes ou des compétences préconstruites dont on ne peut garantir ni la mise en œuvre par les acteurs, ni leur propension à résoudre les problèmes rencontrés en contexte, les dispositifs de formation sont plutôt amenés à accompagner les apprenants dans la construction de compétences en contexte, mais aussi à leur permettre de réviser leur posture et identité professionnelle, pour ainsi s'engager comme acteur critique et responsable dans la transformation de leur contexte professionnel »²⁶.

C'est en appréhendant l'environnement du travail réalisé autour des questions de consommation que nous avons pu prendre conscience de l'ampleur des connaissances à mobiliser et valoriser ou encore à construire. Cela appelle à considérer l'enjeu de la légitimité : celle des professionnels de l'éducation spécialisée, des postures et des savoirs issus de l'expérience.

Le second enseignement est lié au pas de côté que nous avons pu concrètement faire ensemble, au cours de différentes expérimentations qui nous conduisent aujourd'hui à affirmer qu'il est non seulement possible mais nécessaire

²⁶ Aiguier, G, Le-Berre, R., Vanpee, D., Cobbaut, J-P, « Du pragmatisme au pragmatisme :quels enjeux pour la formation à l'éthique », in Journal international de bio-éthique, chapitre 8, 2012 3 /4.

de bouger les lignes dans une perspective de sécurisation des consommations.

Les professionnels pourront y gagner en compétence et en reconnaissance justement de leur légitimité.

Les services spécialisés pourraient y gagner en accessibilité et adaptation de leurs réponses.

Les jeunes y gagneront en termes de reconnaissance de leurs droits et d'empowerment individuel et collectif.

Le chemin sera peut-être encore long mais nous avons déjà pu percevoir certains fléchissements très prometteurs dans la posture de certains responsables institutionnels rencontrés au cours de la démarche. Le rappel à la loi et au règlement ne peuvent plus constituer le fondement trop réducteur de ce que doivent appréhender nos pratiques professionnelles.

Et nous devrions peut-être simplement nous reporter à ce qu'écrivait déjà en l'an 2000 Nicole Maestracci, alors Présidente de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie ;

« Il n'y a pas de société sans drogue. Il n'y en a jamais eu.

Il n'y a pas non plus de solution miracle, ni en France, ni dans aucun pays.

En revanche, il existe des réponses efficaces, afin d'éviter les consommations dangereuses et de réduire les risques lorsqu'il y a usage »²⁷.

De nouvelles pistes d'action se développeront, à partir de ces enseignements, dans le cadre de l'appel à projet 2024-2025 du Fonds National de Lutte contre les Addictions auquel a répondu l'association Drogues et Société.

Il s'agira de poursuivre la démarche engagée, toujours dans une perspective de construction ou de formalisation de nouvelles modalités de collaboration entre le champ éducatif et celui de l'addictologie.

²⁷ « Drogues, savoir plus, risquer moins », direction éditoriale Nicole Maestracci, MILDT, juillet 2000.

Imprimé en France
Achevé d'imprimer par
Middori
Août 2024

Dépôt légal : 08/2024
ISBN : 979-10-415-5256-6
EAN : 9791041552566

Nous remercions vivement toutes les structures et institutions qui ont contribué aux différentes actions développées dans le cadre de cette démarche : les Apprentis d'Auteuil, Emmaüs Synergie, France Terre d'Asile, Espoir, Pluriels 94, Villa Préaut, le restaurant d'Application « Le soleil dans l'assiette », le Programme Régional d'Insertion des Jeunes, Valpré, ainsi que l'Agence Régionale de Santé, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Université Paris Est Créteil et bien évidemment Visa 94 et la Maison de l'Adolescent du Val-de-Marne.

